

COLLECTION DES RAPPORTS

ÉVALUATION DE LA « PLATEFORME LOGEMENT JEUNES 94 »

Dispositif expérimental de sécurisation du logement des jeunes
Conseil Général du Val-de-Marne

Léopold GILLES
Sophie LAUTIE

■ DÉCEMBRE 2013





INTRODUCTION

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



Plateforme Logement Jeunes 94

Structure porteuse du projet

Roussel Régine, Responsable Mission Insertion Jeunes au Conseil Général du Val-de-Marne

Pierre Helena, Chargée de projets Mission Insertion Jeunes au Conseil Général du Val-de-Marne

Structure porteuse de l'évaluation

Gilles Léopold, directeur du département évaluations des politiques sociales

Lautié Sophie, chargée d'étude du département évaluations des politiques sociales

Durée d'expérimentation : 3 ans

Date de remise du rapport d'évaluation : décembre 2012



RÉSUMÉ

Objectifs

L'expérimentation « Plateforme Logement Jeunes 94 » a pour objectif de développer, organiser et structurer une offre de services visant à sécuriser l'accès au logement des jeunes ayant entre 18 et 25 ans, en parcours d'insertion professionnelle (ou accédant à l'emploi). Le projet prévoit la création d'une plateforme d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement (AIO-A) pour l'accès au logement autonome des jeunes. Cette plate-forme s'appuie sur une offre d'accompagnement renforcée des jeunes au sein des missions locales, prévoit le développement d'outils existants et la création d'une nouvelle aide à l'installation.

Conditions de mise en œuvre

Concrètement cette expérimentation s'est construite autour du financement de :

- quatre postes de conseillers AIO-A dédiés au suivi du public bénéficiaire dans les missions locales.
- une aide à l'installation (80 disponibles au total) dont l'objectif est de pouvoir financer l'équipement mobilier et électroménager de première nécessité à hauteur de 500€ maximum.
- 20 places supplémentaires en Logement Relais Jeunes afin de l'étendre à l'ensemble du territoire et de diversifier l'offre. Ce dispositif propose des chambres individuelles en appartements partagés et studios, entièrement meublés et conventionnés APL (Aide Personnalisée au Logement).

Les conseillers AIO-A avaient comme mission l'accompagnement des jeunes, mais aussi la prospection de logements dans les parcs privés et publics et le développement de relations partenariales avec les acteurs locaux du logement.

La méthodologie de l'évaluation

L'évaluation de ce dispositif repose principalement sur deux volets :

- Une analyse de l'impact du dispositif sur les parcours des jeunes, par le biais d'enquêtes quantitatives auprès de deux groupes : les bénéficiaires et un groupe témoin.
- Une analyse qualitative du partenariat développé.

Les principaux enseignements de l'évaluation

Sur les bénéficiaires : l'enquête auprès des jeunes confirme qu'ils ont un réel besoin d'information et d'accompagnement pour l'accès à un logement autonome. Le suivi personnalisé par une conseillère spécialisée a permis aux jeunes de prendre conscience de la réalité du marché du logement dans le Val-de-Marne, de comprendre les contraintes pour accéder à un logement autonome, de connaître les droits mais aussi les devoirs d'un locataire vis-à-vis de son propriétaire-bailleur. Le dispositif a amené le jeune à considérer la mission locale comme un point de repère pour les problématiques liées au logement. Ils reconnaissent l'utilité d'avoir un lieu unique pour l'aide à l'insertion professionnelle et l'accès ou le maintien dans un logement. L'impact sur l'accès au logement peut sembler limité (plus d'un bénéficiaire sur quatre a accédé à un logement autonome dans le temps de l'expérimentation), cependant il est à mettre en perspective avec le contexte de marché du logement très tendu en Île-de-France et difficile d'accès pour des jeunes dans des situations souvent instables et précaires.

Sur les acteurs du projet : ce dispositif est perçu par les partenaires comme sécurisant dans le parcours d'accès au logement à la fois pour le jeune mais aussi pour les propriétaires-bailleurs. L'accompagnement AIO-A a mis du temps à se mettre en place mais il est, au terme de l'expérimentation, opérationnel, efficient et les acteurs reconnaissent ses bienfaits.

Sur la généralisation du projet : ces constats méritent d'être confirmés dans le temps et sur des échantillons plus conséquents. En cas de généralisation, il faut tenir compte de la situation du Val-de-Marne particulièrement favorable à la réussite de l'expérimentation sur le plan partenarial : un département bien couvert par les missions locales, une dynamique et un partenariat très fort entre missions locales mais aussi entre le Conseil Général et ces missions locales, une réflexion et des actions déjà concrètes sur le logement et amorcées depuis plusieurs années.



NOTE DE SYNTHÈSE

L'appel à projet lancé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse a permis au Conseil Général du Val-de-Marne de mettre en place, avec la collaboration des 11 missions locales du territoire, une expérimentation dont l'objectif est de développer, organiser et structurer une offre de services visant à sécuriser l'accès au logement des jeunes en parcours d'insertion professionnelle (ou accédant à l'emploi).

La « Plateforme Logement Jeunes 94 » s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans du département du Val-de-Marne accompagnés par les missions locales dans leur parcours d'insertion professionnelle et ayant exprimé une problématique dans le domaine du logement (situation actuelle précaire, désir de déménager ou d'avoir un logement autonome).

L'expérimentation s'est mise en place avec du retard à partir d'octobre 2010 et le dispositif a connu une montée en charge régulière. Au total, 842 jeunes sont entrés dans ce dispositif. La trajectoire de 95 jeunes témoins et bénéficiaires a pu être observée pour analyser l'effet du dispositif. Les porteurs de projets et partenaires ont été interrogés sur leur implication et leur perception du dispositif.

I - L'évaluation des conditions de mise en œuvre

Contexte

Dès 2005, les missions locales avaient amorcé une réflexion sur la question du logement des jeunes. Le Conseil Général avait commandé une étude auprès du cabinet Acadie qui a réalisé un diagnostic sur l'état du logement dans le Val-de-Marne et sur les besoins des jeunes. L'appel à projet du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse a été l'occasion pour le Conseil Général du Val-de-Marne et les 11 missions locales de s'associer pour répondre conjointement et proposer la mise en place d'une plateforme expérimentale qui vise à accompagner les parcours résidentiels selon les besoins de chaque jeune.

Objectifs

Cette expérimentation vise à permettre aux jeunes de 18/25 ans suivis par les missions locales de bénéficier :

- D'un guichet unique proposant des services d'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle et d'accès au logement autonome.
- D'une solution de logement adaptée à chaque étape du parcours professionnel.
- D'aides visant à sécuriser et solvabiliser leur accès au logement autonome (Fonds Solidarité Habitat Jeunes, Aide à l'Installation -équipement)

La mise en œuvre

L'expérimentation s'est construite autour de la création de quatre postes de conseillères AIO-A (diplômées d'État Conseillères en Économie Sociale et Familiale) spécialisées dans l'accompagnement de jeunes.

Les difficultés de mise en œuvre

L'expérimentation s'est heurtée principalement à la difficulté de recrutement des conseillères AIO-A ayant un profil CESF en contrat à durée déterminée (CDD), dans un contexte où l'offre d'emplois est inférieure à la demande en Ile-de-France, ce qui amène ces professionnels à privilégier les emplois stables.

La méthodologie de l'évaluation

L'évaluation de ce dispositif s'est mise en place en janvier 2010 avec deux principaux objectifs :

- analyser l'impact du dispositif sur les parcours des jeunes (cible touchée, adhésion) sur l'accès au logement autonome, l'insertion professionnelle, l'autonomie... ;
- analyser le partenariat développé.

Elle s'est appuyée sur :

- Une enquête quantitative auprès de jeunes bénéficiaires (110 en 1^{ère} interrogation et 45 en 2^{nde} interrogation) et témoins (106 en 1^{ère} interrogation et 50 en 2^{nde});
- une enquête qualitative auprès d'acteurs,
- un tableau de bord de suivi des parcours renseigné par les Missions locales

II - Les enseignements de politique publique

Validité des résultats

Les résultats de l'évaluation qualitative auprès des acteurs sont robustes.

Concernant les jeunes, les conclusions sont limitées en raison du faible nombre de jeunes bénéficiaires et témoins qui ont pu être interrogés en fin d'expérimentation. La déperdition est élevée. Elle est néanmoins identique à celle observée dans d'autres expérimentations menées auprès de jeunes concernés par la même thématique.

Malgré tout, la comparaison des trajectoires entre les témoins et les bénéficiaires est valide car les deux groupes ont des caractéristiques identiques au départ (soit à la première interrogation) en termes de profil : sexe, âge, situation professionnelle et situation par rapport au logement.

Sur les jeunes

Les résultats montrent la réelle plus-value pour les jeunes d'avoir en un lieu unique un suivi de leur parcours d'insertion professionnelle et de leur accès à un logement autonome. L'accompagnement répond à un réel besoin vu le faible niveau d'information et la vision irréaliste des jeunes du marché du logement. Les bénéficiaires ont plus souvent fait des démarches pour accéder au logement social et semblent plus souvent accéder au logement autonome (plus d'un bénéficiaire sur quatre) L'impact sur l'accès au logement peut sembler limité, cependant il est à mettre en perspective avec le contexte de marché du logement très tendu en Île-de-France et difficile d'accès pour des jeunes dans des situations souvent instables et précaires. De plus, ils sont dans une logique d'insertion professionnelle plus marquée que les témoins.

Sur les acteurs du projet

L'expérimentation a fait prendre conscience aux Directeurs de missions locales de l'utilité de recruter des spécialistes du logement. La polyvalence des conseillers a, à leurs yeux, des limites. L'arrivée des conseillères AIO-A n'est pas un renforcement de l'équipe mais un élargissement de leur champ de compétences.

La venue de ces nouveaux professionnels a dynamisé l'équipe en général en amenant d'autres compétences, d'autres pratiques et d'autres types de réponse pour les jeunes.

Cette expérimentation a également conforté le partenariat entre le Conseil Général et les missions locales. De nouveaux partenariats se sont développés avec : les services habitat des communes, les bailleurs sociaux, les bailleurs privés, les équipes de travailleurs sociaux de secteur, etc. L'arrivée de conseillères en économie sociale et familiale a crédibilisé le professionnalisme des missions locales dans le domaine du logement.

Point de vue sur la généralisation

Ces constats méritent d'être confirmés dans le temps et sur des échantillons plus conséquents. En cas de généralisation, il faudra tenir compte de la situation du Val-de-Marne particulièrement favorable à la réussite de l'expérimentation sur le plan partenarial : un département bien couvert par les missions locales, une dynamique et un partenariat très fort entre missions locales mais aussi entre le Conseil Général et ces missions locales, une réflexion et des actions déjà concrètes sur le logement et amorcées depuis plusieurs années.



PLAN DU RAPPORT

INTRODUCTION GENERALE	13
1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée	15
2. Objectifs et modalités de l'évaluation	19
i. Problématique et méthodologie mise en œuvre	19
ii. Validité interne	21
II. Enseignements de politique publique.....	24
1. Résultats de l'évaluation	24
i. Les publics touchés par l'expérimentation.....	24
ii. Les effets du dispositif expérimenté	26
2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage	45
i. Caractère expérimental du dispositif évalué	45
ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle	49
iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation	51
CONCLUSION GENERALE.....	53



RAPPORT D'ÉVALUATION

INTRODUCTION GENERALE

Dans le cadre de l'appel à projet n°1 du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, le Conseil Général du Val-de-Marne a souhaité mettre en place, avec la collaboration des onze missions locales du territoire, une plateforme visant à accompagner les parcours résidentiels selon les besoins de chaque jeune.

La « Plateforme Logement Jeunes 94 » avait pour objectif de développer, organiser et structurer une offre de services visant à sécuriser l'accès au logement des jeunes en parcours d'insertion professionnelle (ou accédant à l'emploi). Le projet consistait en la création d'une plateforme d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement pour l'accès au logement autonome des jeunes s'appuyant sur la création de quatre postes de conseillers dédiés à l'accès vers le logement.

La méthodologie retenue

L'évaluation a consisté à mesurer l'impact de la plateforme d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement sur l'accès au logement des jeunes, et leur parcours d'insertion professionnelle.

La démarche évaluative du projet s'appuie sur une double dimension :

- une interrogation quantitative auprès de 100 jeunes bénéficiaires et 100 jeunes témoins. Ainsi que la mise en place d'un tableau de bord suivant l'ensemble des bénéficiaires de la « plateforme logement jeunes 94 ».
- une interrogation qualitative auprès des porteurs de projet, les partenaires et acteurs sollicités.

L'évaluation s'est organisée en deux vagues d'interrogation, répétées à un an d'intervalle afin d'observer les évolutions pour les jeunes dans leur parcours résidentiel, professionnel et social mais aussi pour les porteurs et acteurs du projet qui ont pu voir évoluer leur façon de travailler.

Principaux résultats

Les résultats montrent un accès relativement limité des jeunes au logement autonome. Les bénéficiaires y accèdent légèrement plus souvent que les témoins, mais les écarts ne sont pas significatifs. Ce constat s'explique par un marché du logement particulièrement tendu où l'accès à un logement prend des années. Parmi les signes encourageants pour

le dispositif, on notera que la grande majorité des bénéficiaires est engagée dans une demande de logement social, contrairement aux témoins.

La réelle plus-value du dispositif réside, en fait, davantage dans l'originalité de proposer aux jeunes, un lieu unique qui réponde à leurs aspirations en matière d'insertion professionnelle et de logement notamment. L'accompagnement répond à un réel besoin d'information dont ils n'avaient pas conscience au début de l'accompagnement. Le décalage des jeunes par rapport à la réalité du marché du logement justifie un suivi spécialisé et approfondi.

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

Objectifs poursuivis par le projet

Cette expérimentation vise à permettre aux jeunes de 18/25 ans suivis par les missions locales de bénéficier :

-D'une offre de service en un même lieu (guichet unique) répondant à leurs besoins d'accompagnement dans leur parcours d'insertion professionnelle et d'accès au logement autonome.

- D'une solution de logement adaptée à chaque étape du parcours professionnel.

-D'aides visant à sécuriser et solvabiliser leur accès au logement autonome (Fonds Solidarité Habitat Jeunes, Aide à l'Installation - équipement)

L'amélioration de la réponse aux jeunes dans le domaine du logement repose en outre, sur la **mise en place d'un accompagnement appelé AIO-A** (Accueil Information Orientation Accompagnement) tout à fait spécifique.

L'accompagnement AIO-A

L'accompagnement AIO-A vise à ce que, sur chaque point du territoire, les jeunes puissent recevoir une « information de bonne qualité » et un suivi adapté tenant compte des contraintes du marché local de l'habitat. Pour ce faire, la plateforme logement 94 a proposé le recrutement de quatre conseillers spécialisés qui s'est déroulé entre août et octobre 2010. Les postes sont répartis sur 6 missions locales.

Le groupe de travail partenarial du 18 janvier 2010 regroupant missions locales et services du Conseil Général, a souhaité que les conseillers AIO-A soient des personnes ayant le diplôme de Conseillers en Économie Sociale et Familiale (CESF).

Date de prise de poste des conseillers AIO-A	Missions locales bénéficiaires des conseillers AIO-A
01/08/10	<ul style="list-style-type: none">• Mission Locale Bords de Marne
30/08/10	<ul style="list-style-type: none">• Mission Locale Orly/Choisy/Villeneuve-le-Roi• Mission Locale VIVA (début le 25/11/10)
04/10/10	<ul style="list-style-type: none">• Mission Locale Plateau-Briard• Mission Locale Portes de la Brie
04/10/10	<ul style="list-style-type: none">• Mission Locale Ivry/Vitry

L'accompagnement AIO-A au sein des missions locales s'organise de la façon suivante :

- Lorsqu'un conseiller généraliste reçoit au sein d'une mission locale porteuse de l'expérimentation, un jeune ayant une problématique logement et ayant

un minimum de ressources fixé à 315 euros, il l'oriente vers la conseillère AIO-A.

- Les conseillères AIO-A font un premier diagnostic de la situation du jeune, comme l'explique une conseillère :

« À mon arrivée, dans un premier temps, je me suis attelée à mieux connaître le public que j'allais recevoir. J'ai construit un guide d'entretien pour cerner le profil et le parcours de chaque jeune, cela permet de balayer tous les domaines et de comprendre les difficultés de chacun. Le premier entretien dure une heure, il aborde tout : la composition familiale, le parcours scolaire et professionnel, etc. C'est dans le cadre de cet entretien qu'on se rend compte de la précarité dans laquelle les jeunes se trouvent : ils ne sont pas dans les meilleures positions pour trouver un logement. »

- À partir de ce diagnostic, les conseillères AIO-A vont définir une orientation spécifique en fonction de la situation du jeune mais également en fonction de sa faculté à entreprendre des démarches et à avoir une certaine autonomie. Une conseillère AIO-A déclare :

« Lorsque le jeune arrive et qu'il est en CDI, 35h, gagne le smic, je vais le recevoir, lui faire un topo sur les différents types de logement : public, privé, etc. En général je les encourage à faire une demande de logement social, puis je les invite à un deuxième RDV où je leur demande d'amener tous leurs papiers. A ce deuxième RDV, je peux mesurer leur autonomie administrative. Certains ont tous les papiers, d'autres pas, souvent le gros frein c'est les impôts parce qu'ils ne gagnent pas grand chose et ils ne pensent pas à déclarer. »

- Enfin, les conseillères AIO-A assurent l'accompagnement des jeunes vers et dans le logement à travers leur activité de prospection, d'aide administrative et d'information (sur le statut de locataire, sur la gestion du budget, etc.).

« Je les informe sur où il faut chercher, ce qu'il faut faire, pas faire, je les mets en garde contre les marchands de listes, etc. Et je fais aussi de la prospection et si j'ai des annonces, je les positionne. Toutefois, avant de positionner un jeune - sauf urgence - je m'arrange toujours pour que le jeune cherche seul pendant 15 jours, puis je le fais revenir, je fais des entretiens avec des propriétaires avec lui pour voir s'il présente bien, s'il est autonome, etc. Dans le cadre de la prospection, j'essaie de visiter les appartements avant puis soit je vais au RDV avec le jeune, soit je le laisse y aller seul, suivant son degré d'autonomie et ses besoins ».

La formation des conseillers AIO-A

L'un des objectifs du projet étant la professionnalisation des acteurs des missions locales sur le volet logement, un programme de formation de 14 jours a été prévu à destination des conseillers référents AIO-A.

Le contenu de cette formation a été défini par un groupe de travail partenarial regroupant CLLAJ, missions locales et membres du Conseil Général. Elle s'est déroulée

entre le 16 novembre 2010 et le 18 janvier 2011 et a été animée par la mission locale Orly/Choisy, le CLLAJ Val-de-Bièvre et le CLLAJ Plaine Centrale.

Selon les conseillers AIO, la préparation de cette formation a été un travail conséquent :

« Au départ, on a fait des réunions avec tous les intervenants possibles de chacune des trois structures pour définir les thèmes puis on s'est réparti pour travailler en binôme (deux personnes de chaque structure en général) pour travailler le contenu et la mise en forme. Ca a été plusieurs journées de travail pour chaque thématique »

Les conseillères AIO-A ont apprécié cette formation qui leur a permis de faciliter leur intégration au réseau d'acteurs de la plateforme 94 :

« La formation, c'était cinq jours de formation théorique et trois jours d'immersion: deux jours complets au CLLAJ de Créteil et une journée auprès du CLLAJ de Cachan. Pour moi c'était très intéressant. J'avais déjà une connaissance sur le logement sur la région parisienne mais là j'ai eu des détails sur le Val de Marne et sur les enjeux politiques autour du logement. Puis cela m'a permis de réactualiser mes connaissances sur toutes les aides disponibles. Et puis ça a permis aux conseillères AIO-A de se rencontrer. »

Cette formation comportait différentes étapes :

- 4 sessions théoriques présentant l'environnement général des politiques du logement et de l'hébergement
- 4 sessions d'immersion des conseillers AIO-A au sein des structures participantes
- Une participation à la Commission Locale Urgence Jeunes et à la réunion intra-départementale des conseillers logement des missions locales
- Des visites des résidences sociales jeunes
- Une rencontre avec les partenaires du Conseil Général

Apport du dispositif par rapport au droit commun

Les missions locales du Val-de-Marne se sont mobilisées pour proposer ensemble des solutions innovantes d'accompagnement des jeunes, tant dans le domaine de l'insertion professionnelle que dans celle du logement. Deux principales originalités sont à souligner :

- l'accompagnement pour le logement est réalisé par des conseillers en économie sociale et familiale (CESF) : les compétences et les actions diffèrent de celles d'un conseiller généraliste. Jusqu'à présent de nombreux acteurs intervenaient déjà au sein des différents territoires du Département : les deux CLLAJ, les missions locales, l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), des associations d'insertion par le logement, structures d'hébergement, l'Agence immobilière à vocation sociale, les services logements des communes, le réseau des PIJ/BIJ. Toutefois, ces structures n'apportaient dans leur grande majorité que

des réponses partielles et ne permettaient pas un suivi continu du parcours résidentiel des jeunes vers le logement autonome, à l'exception des CLLAJ.

- La question du logement est traitée en synergie de celle de l'insertion professionnelle dans un même lieu et en même temps. Le dispositif permet de proposer en un lieu unique un accompagnement global des jeunes en parcours d'insertion, confrontés à des difficultés de logement (rupture familiale, mobilité, ...) en agissant sur l'ensemble des problématiques liées à l'insertion professionnelle et au logement.

Apport du dispositif par rapport à l'activité habituelle du porteur

Dans le cadre du droit commun, la mission locale propose déjà un accompagnement professionnel des jeunes ainsi qu'une réponse aux problématiques logement. Toutefois, la plupart du temps, la question du logement est traitée par des conseillers généralistes et c'est un thème parmi d'autres, souvent insuffisamment abordé par manque de temps. Il n'y a donc ni un travail de spécialiste ni un travail approfondi réalisé sur le logement. Le traitement des problématiques logement peut également être relayé auprès de partenaires. Dans ce cas, elles ne sont plus abordées en synergie et en parallèle de l'accompagnement professionnel. L'originalité pour la mission locale est donc de mettre à disposition du jeune un spécialiste de la question du logement qui traitera sa demande en parallèle de son accompagnement vers l'insertion professionnelle.

Un retard de calendrier

Initialement, la plateforme devait se diviser en deux phases successives :

Phase 1 - diagnostic/prospection : de septembre 2009 à février 2010

Phase 2 – Mise en œuvre : de mars 2010 à septembre 2011

Toutefois, le projet a pris plusieurs mois de retard et la phase opérationnelle n'a réellement débuté qu'en octobre 2010 (au lieu de mars). Ces retards sont dus à deux choses, selon la coordinatrice : la lourdeur des délais administratifs inhérente aux pouvoirs publics (par rapport notamment aux délais dans le secteur associatif) et la difficulté de recruter des conseillers AIO-A qui n'avait pas été anticipée :

« Tant qu'on n'avait pas signé la convention avec l'État, nous n'avons pas recruté les deux postes qu'on avait sollicité : un chef de projet et un gestionnaire des places en résidence sociale. Donc ces deux postes ne sont arrivés qu'en octobre. Il y'a donc eu un retard à l'allumage qu'on n'a pas pu éviter. Pour comparer par exemple avec la Mission Locale Bièvre qui porte un projet sur les jeunes sous-

main de justice, c'est vrai que les délais d'association, ça va beaucoup plus vite. Tandis que chez nous, on a du faire valider la convention en séance du conseil, en commission permanente, etc. C'est des gros délais auxquels on ne peut pas se soustraire. C'est dommage car du coup on a pris un retard très important. On avait quand même monté les groupes de travail avant de signer la convention avec l'État mais ça n'a pas pu combler le retard. »

De l'avis des acteurs interviewés, le recrutement a pris du retard en partie à cause des spécificités du profil retenu. Comme l'explique un directeur de mission locale :

« On a eu beaucoup de mal à recruter quelqu'un. D'abord, les candidats ne voulaient pas de CDD. Ensuite, on était sur un profil de conseillers en économie sociale et familiale. Or les conseillers ESF trouvent du travail du jour au lendemain en Ile de France. Enfin, il y avait la complexité du travail qu'on proposait: deux missions locales sur un territoire conséquent. Avec le CDD, etc. on en a refroidi plus d'une »

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

i. Problématique et méthodologie mise en œuvre

La démarche d'évaluation est basée sur deux méthodes complémentaires :

- Une **étude quantitative** auprès de jeunes ;
- Des **entretiens qualitatifs** auprès des acteurs et partenaires de l'expérimentation.

❖ L'enquête auprès des jeunes

L'enquête quantitative repose sur :

- deux interrogations par téléphone auprès de jeunes de la population ciblée par l'expérimentation à un an d'intervalle. Deux échantillons ont été construits : 110 « bénéficiaires » qui ont eu accès au service plus mis en place pour l'expérimentation c'est-à-dire concrètement qui ont bénéficié d'un accompagnement par une conseillère AIO-A ou CLLAJ et 106 « témoins » qui ont eu un accompagnement basé sur le droit commun,
- l'exploitation d'un tableau de bord des actions proposées aux jeunes dans le cadre de l'AIO-A, créé en collaboration avec le Conseil Général du Val-de-Marne et les conseillères AIO-A en charge du suivi spécialisé des bénéficiaires.

L'objectif était de réaliser une analyse quantitative des parcours des jeunes et de faire une comparaison entre les parcours des bénéficiaires et ceux des jeunes témoins.

L'objectif de la première interrogation était de faire le point sur la situation des jeunes entrant dans le dispositif. Elle visait également à s'assurer de la similitude des deux

échantillons (bénéficiaires et témoins), avant le passage des bénéficiaires dans le dispositif expérimental.

La seconde vague a porté sur la mise en œuvre du dispositif et de ses effets sur la trajectoire des bénéficiaires en faisant le point auprès de l'ensemble des jeunes sur leur situation et leur parcours. Cette seconde interrogation est intervenue 12 mois après la première interrogation.

❖ **Les entretiens individuels auprès des acteurs et partenaires**

Les porteurs de projet et partenaires de l'expérimentation ont, comme les jeunes, étaient interrogés à deux reprises : en début d'expérimentation (début 2011) et à la fin (été 2012).

La première interrogation visait à recueillir le point de vue des acteurs et partenaires ainsi que leurs attentes sur ce nouveau dispositif et sur le contexte dans lequel il s'inscrit. Elle a fourni des éléments de contexte socio-économique, a permis de recenser les dispositifs d'accès au logement des jeunes et d'analyser les conditions de mise en œuvre opérationnelle.

L'objectif de la seconde vague d'entretien était d'analyser la dynamique partenariale, les conditions de mise en œuvre du projet dans la durée de l'expérimentation et d'évaluer la montée en charge du dispositif. Il s'agissait également d'interroger les acteurs et les partenaires sur le fonctionnement et les effets du dispositif dans une optique de généralisation et d'essaimage.

❖ **Les ajustements méthodologiques**

Le protocole d'évaluation a connu deux ajustements méthodologiques au démarrage du projet :

- Un décalage du calendrier évoqué précédemment. Il a fait l'objet d'un avenant auprès de la MAFEJ par le Conseil Général. Les vagues d'interrogation des jeunes et des acteurs ont été décalées dans le temps mais l'intervalle d'un an entre les deux périodes est resté le même.
- Le tirage aléatoire pour l'évaluation quantitative a dû être abandonné pour la création des deux groupes de jeunes (bénéficiaires et témoins). Les missions locales n'ont pas accepté que sur un même territoire, certains jeunes aient droit à un accompagnement renforcé (public bénéficiaire) et d'autres non (public témoin). Traiter différemment sur un même territoire des bénéficiaires et des témoins leur

L'évaluation repose sur deux groupes de jeunes : 110 bénéficiaires et 106 témoins, constitués de la manière suivante :

- les missions locales ont extrait du logiciel Parcours 3 (logiciel des missions locales) une liste de jeunes répondant aux critères de l'expérimentation soit être âgé de 18 à 25 ans, accompagné par la mission locale dans le cadre d'une insertion professionnelle et avoir exprimé des difficultés ou le souhait de changer de logement. 1 702 jeunes étaient potentiellement éligibles pour faire partie de l'évaluation : 1 333 jeunes sur les missions locales bénéficiaires et 369 jeunes sur les missions locales témoins.
- Néanmoins, pour entrer dans l'expérimentation, il manquait un critère de ressources (minimum de 315€) qui n'était pas saisi de manière fiable dans le logiciel Parcours 3 (actualisé de manière aléatoire, parfois non rempli). Nous avons donc, au préalable de l'interrogation des jeunes, ajouté des questions dites « filtres » afin de ne garder pour la constitution des échantillons que les jeunes remplissant toutes les conditions requises soit disposer d'un minimum de ressource supérieur ou égal à 315€ et pour les jeunes appartenant à l'échantillon bénéficiaire avoir rencontré une conseillère AIO-A ou être suivi par un CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes). Après la prise en compte de ce critère de ressources, seuls 842 jeunes ont bénéficié du dispositif.

110 bénéficiaires et 106 témoins ont été interrogés à la 1^{ère} vague d'interrogation (constituant ainsi l'échantillon à suivre sur la durée de l'expérimentation pour procéder à une évaluation du dispositif), pour la 2^{nde} vague seuls 45 bénéficiaires et 50 témoins ont pu être recontactés.

Les échantillons des jeunes bénéficiaires et témoins sont cependant comparables sur les principales variables observables. De légères différences s'observent sur les caractéristiques des deux échantillons évalués mais elles ne sont pas statistiquement significatives¹.

Par ailleurs, on constate un effet d'attrition entre les deux interrogations, **la moitié de l'échantillon n'a pu être retrouvée**. Cette attrition a été également constatée sur d'autres projets évalués dans le cadre de cet appel à projet. Le taux élevé d'attrition n'est pas surprenant pour un tel public qui est très mobile et change régulièrement de coordonnées téléphoniques.

¹ Des tests de significativité au seuil de 5% ont été effectués sur les jeunes interrogés en vague 1 et en vague 2.

Malgré le taux d'attrition observé, les échantillons bénéficiaires et témoins ayant répondu aux deux vagues sont statistiquement comparables à ceux n'ayant répondu qu'à la vague 2. Quand on compare l'échantillon bénéficiaire de la vague 1 avec celui de la vague 2 on n'observe pas de différences significatives. Il en est de même pour l'échantillon témoin. Cependant, les effectifs de la 2nde vague sont très faibles et ne permettent pas à eux seuls de conclure à un effet positif ou négatif de l'expérimentation portée par le Conseil Général du Val-de-Marne et ces onze missions locales.

Figure 2 Caractéristiques des jeunes suivis dans le cadre de l'évaluation du dispositif expérimental

	Vague 1		Vague 2	
	Bénéficiaires	Témoins	Bénéficiaires	Témoins
Sexe				
Homme	28%	38%	31%	44%
Femme	72%	62%	69%	56%
Age				
18 - 19 ans	9%	8%	4%	2%
20 - 22 ans	34%	42%	36%	52%
23 - 25 ans	57%	49%	60%	46%
Situation professionnelle				
En recherche d'emploi	26%	19%	24%	24%
Etudiant, invalidité, au foyer, ...	9%	23%	9%	22%
Travaille	65%	58%	67%	54%
Situation de logement				
En logement autonome	27%	23%	29%	22%
Hébergé famille ou amis	44%	43%	44%	48%
En foyer, hôtel, hébergement d'urgence, ...	29%	35%	27%	30%
Effectifs	110	106	45	50

Source : Évaluation expérimentale de la Plateforme logement jeune 94, CRÉDOC – 2012
Données issues des 2 vagues d'interrogations quantitatives.

❖ Triangulation des données

La méthodologie a été conçue de façon à disposer de données complémentaires qui permettent de confronter le discours des acteurs à celui des jeunes, notamment concernant l'utilité et l'impact du dispositif.

L'analyse des données issues des deux vagues d'enquête quantitative auprès des jeunes permet d'observer l'évolution des parcours des jeunes entre le début de l'expérimentation et un an après.

L'analyse des entretiens individuels auprès des porteurs, partenaires et acteurs du projet permet de mettre en perspective les résultats observés auprès des jeunes mais aussi d'avoir une description des actions mises en place pour les bénéficiaires de façon concrète.

Un tableau de bord a également été mis en place en collaboration avec les conseillères AIO-A en charge de l'accompagnement des bénéficiaires afin de collecter des données quantitatives sur les parcours de tous les jeunes bénéficiaires (soit 842 bénéficiaires). À chaque entretien avec un jeune la conseillère avait pour mission d'actualiser sa situation sur le tableau de bord.

II. Enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation

i. Les publics touchés par l'expérimentation

❖ Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation

La population mère de l'expérimentation répond aux critères suivants :

- Être âgé de 18 à 25 ans,
- Être accompagné par la mission locale dans le cadre d'une insertion professionnelle
- Disposer d'un minimum de ressources, soit 315€ par mois
- Avoir exprimé une demande ou une problématique de logement

Au sein de cette population mère, 842 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement AIO-A sur la période d'expérimentation. Ces bénéficiaires sont en majorité de femmes (68%) et des jeunes ayant des niveaux de diplôme assez peu élevés (65%, niveau V et moins). (Figure 3)

À titre de comparaison, en France en 2010, 51% des jeunes reçus dans les missions locales en France sont des femmes, et « les jeunes diplômés représentent 30% des premiers accueils en 2010. »². Ces données ne sont pas disponibles au niveau départemental³.

² Bilan et chiffres d'activité des missions locales, Conseil National des Missions Locales, Mars 2012.

³ Au niveau départemental, seul le profil des primo-accueillis soit les jeunes ayant été accueillis est disponible.

Figure 3 Profil des bénéficiaires suivis de septembre 2010 à mai 2012

Ens des bénéficiaires		
	Eff.	%
Sexe		
<i>Homme</i>	326	39%
<i>Femme</i>	508	60%
<i>Non renseigné</i>	8	1%
Age		
<i>18 - 19 ans</i>	84	10%
<i>20 - 22 ans</i>	330	39%
<i>23 - 25 ans</i>	419	50%
<i>Non renseigné</i>	9	1%
Niveau de formation		
<i>I et II</i>	15	2%
<i>III</i>	17	2%
<i>IV</i>	226	27%
<i>V</i>	269	32%
<i>V bis</i>	151	18%
<i>VI</i>	129	15%
<i>Non renseigné</i>	35	4%
Situation familiale		
<i>Célibataire sans enfant</i>	539	64%
<i>Famille monoparentale</i>	76	9%
<i>Couple sans enfant</i>	96	11%
<i>Couple avec enfant</i>	104	12%
<i>Non renseigné</i>	27	3%
Effectifs	842	100%

Source : Évaluation expérimentale de la Plateforme logement jeune 94, CRÉDOC / CG94 - 2012

Données issues des tableaux de bord.

❖ Adhésion du public ciblé au dispositif

Les entretiens qualitatifs auprès des conseillers AIO-A permettent d’appréhender l’adhésion des jeunes au dispositif, à travers le respect des rendez-vous fixés. **Sur la mission locale Plateau Briard, parmi les 90 jeunes suivis, seuls trois ne sont pas venus à un rendez-vous.** Ce taux est très satisfaisant pour le public jeune, souvent absent à un rendez-vous et montre leur motivation pour cet accompagnement. Selon la conseillère concernée, le fait que la mission locale offre un suivi pluridisciplinaire permet un accompagnement global et continu.

S’ils adhèrent au suivi, c’est parce que les jeunes en sont satisfaits. Pour les deux tiers des bénéficiaires interrogés à l’entrée dans le dispositif, le suivi leur paraît adapté à leurs besoins (65%). Il leur paraît avant tout adapté pour les aider à trouver ou à rester dans un logement : 72% des jeunes pensent que ce suivi leur sera utile.

ii. Les effets du dispositif expérimenté

❖ Effets attendus de l'expérimentation

Ces résultats sont issus à la fois des entretiens qualitatifs auprès des acteurs et partenaires et des enquêtes quantitatives auprès des jeunes. La mise en perspective permet de bien appréhender les effets de la plate-forme logement.

- I. Des effets encore faibles sur l'accès au logement, en lien avec un marché du logement tendu

Plus d'un jeune sur quatre accède à un logement autonome dans un contexte de marché du logement très tendu

Si on s'intéresse au parcours de logement des jeunes entre les deux interrogations, on constate que sur les 95 jeunes présents aux deux interrogations, 15 jeunes ont accédé à un logement autonome dont 9 bénéficiaires. En l'espace d'un an, un jeune sur cinq a pu accéder à un logement autonome et cette insertion est plus marquée au sein du groupe bénéficiaire. À contrario, les témoins sont plus souvent encore hébergés ou en situation précaire (33 contre 23 bénéficiaires).

Cependant, les différences entre les parcours de logement des bénéficiaires et des témoins ne sont pas statistiquement significatives du fait des faibles effectifs. On observe alors plutôt des tendances.

Sur l'ensemble des bénéficiaires (et non plus que l'échantillon interrogé par le CRÉDOC), au 30 mars 2012, l'analyse du tableau de bord renseigné par les conseillères AIO-A du Conseil Général du Val-de-Marne a permis de dénombrer 230 accès au logement autonome sur 842 jeunes bénéficiaires (soit 27% d'entre eux). Cette progression est inférieure aux évolutions constatées dans le cadre de deux autres expérimentations évaluées par le CRÉDOC visant l'accès au logement. Cependant, ce résultat relativement modéré est à nuancer étant donné le contexte très tendu du marché du logement en Île-de-France (voir partie « Spécificités du territoire d'expérimentation ») comparativement aux territoires des autres expérimentations.

Les solutions de logement auxquelles les jeunes ont accédé dans le Val de Marne sont diversifiées : 58% d'entre eux ont eu accès à un logement en résidence sociale, 24% dans le parc social, 18% dans le parc privé, et 7% ont accédé à un logement relais jeunes. La plateforme logement jeune avait pour vocation non seulement de faire accéder les jeunes à des logements autonomes mais aussi de leur permettre d'accéder à

des logements temporaires (les résidences sociales) comme solution aux centres d'hébergements d'urgence, aux foyers jeunes travailleurs ou encore à des situations d'urgence, etc.

Figure 4 Évolution de la situation de logement entre la 1^{ère} et la 2^{nde} interrogation – Comparaison bénéficiaires témoins

	Bénéficiaires		Témoins		Ensemble	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Toujours en logement autonome	11	25%	11	22%	22	23%
A accédé à un logement autonome	9	20%	6	12%	15	16%
Est sorti d'un logement autonome	2	4%	0	0%	2	2%
Est toujours hébergé ou en situation précaire	23	51%	33	66%	56	59%
Total	45	100%	50	100%	95	100%

Source : Évaluation expérimentale de la Plateforme logement jeune 94, CRÉDOC – 2012
Données issues des 2 interrogations quantitatives – Champs 95 jeunes.

Descriptif des logements des jeunes :

Sur les 37 jeunes en logement autonome en vague 2, 30 sont dans leur propre logement (seul ou en couple), 2 sont en sous location et 5 sont en colocation. En moyenne les loyers sont de 557€ par mois (410€ pour les jeunes en colocation).

Un peu moins de la moitié déclarent toucher une aide au logement (16 sur 37).

18 ont une salle de bain avec baignoire à l'intérieur de leur logement, 17 sont dans la même situation mais sans baignoire et enfin 2 jeunes [témoins] ont déclaré ne pas avoir de salle d'eau ou de bain à l'intérieur de leur logement.

12 jeunes sur 36 ont déjà eu un retard de paiement de leur loyer ou de leurs charges. Pour la majorité ce retard s'est expliqué par des ressources plus faibles que d'habitude (8 sur 12).

Les conseillers AIO-A déclarent avoir monté presque systématiquement une demande de logement en parc social pour les bénéficiaires « *en général je les encourage à faire une demande de logement social,...* »..

Ce discours est en accord avec les déclarations des jeunes. A la 2^{nde} interrogation, les jeunes sont nombreux à avoir déposé une demande de logements HLM (54 sur 63) et les

bénéficiaires sont plus nombreux⁴ à l'avoir fait (29 bénéficiaires sur 31 et 25 témoins sur 32).

De même, parmi les 15 jeunes ayant accédé à un logement autonome à la 2nde interrogation, la moitié, 7 ont accédé au parc social dont la grande majorité sont des bénéficiaires (6). Le travail des conseillers AIO-A a ici nettement amélioré les chances d'accès au parc social. Là encore, ce sont des tendances, les effectifs étant faibles mais elles sont fortes.

Une insatisfaction forte des jeunes vis-à-vis de leur solution de logement

Qu'ils soient en logement autonome, en hébergement ou en logement précaire, plus de la moitié des jeunes se déclarent insatisfaits de leur logement (59%).

Sur les 37 jeunes en logement autonome en vague 2, 21 déclarent ne pas être satisfaits de leur logement. Les motifs d'insatisfaction concernent en majorité des problèmes d'insalubrité des appartements (problèmes d'humidité, de vétusté, ...) ; en seconde raison la taille du logement notamment avec l'arrivée d'un enfant le logement devient trop petit. Deux jeunes déclarent que le loyer ou les factures d'électricité sont trop élevés. Cette opinion est valable tant pour les bénéficiaires que pour les témoins. Cette forte insatisfaction s'explique sans doute par la cherté du marché du logement en Île-de-France où le rapport qualité/prix est particulièrement décevant.

À l'inverse sur les 58 jeunes en situation d'hébergement ou précaire (qu'ils soient sortis d'un logement autonome ou toujours étaient hébergés) 23 déclarent être satisfaits de leur logement, les autres ne sont quant à eux pas satisfaits (35 sur 58).

Enfin, les deux tiers des jeunes non satisfaits de leur logement à la 2nde interrogation pensent que leur situation professionnelle freine leurs possibilités de changer de logement (35 sur 56). En effet, ils savent qu'avec des revenus plus élevés, ils pourraient accéder à des logements plus grands, mieux situés, plus salubres, etc. Cela justifie l'accompagnement des jeunes vers le logement autonome : c'est une attente forte et un projet difficile à réaliser sans le soutien de professionnels.

Une forte majorité de jeunes souhaite changer de logement

Au moment de la 2nde vague d'interrogation, une forte majorité de jeunes (79 sur 95) souhaitait changer de logement et plus des deux tiers de ces derniers (63 jeunes) étaient à la recherche d'un logement. Sur les 37 jeunes en logement autonome, 28 souhaitent

⁴ Un test de significativité au seuil de 10% a été effectué sur les échantillons interrogés.

changer de logement dont 18 sont en recherche active. Le besoin d'accompagnement dans le logement persiste.

Les principaux motifs évoqués par les jeunes sont le souhait d'avoir : un logement plus grand (30 sur 79), plus récent, moins vétuste (10 sur 79), moins cher (9 sur 79), quitter le domicile de leurs parents (9 sur 79).

Ces chiffres montrent la mauvaise connaissance des jeunes du marché du logement francilien (montants des loyers et type de logements compatibles avec leur niveau de ressources). Leur première expérience est malheureusement l'occasion de désillusions et de déceptions.

Les jeunes en recherche de logement multiplient les moyens de recherche qui s'offrent à eux. Ils ont majoritairement déposé un dossier de demandes HLM (44 sur 63), ils se sont également adressés à la mission locale (34 sur 63) et consultent les petites annonces (27 sur 63). Les bénéficiaires sont plus nombreux que les témoins à s'être adressés à la mission locale pour leur recherche de logement, 20 bénéficiaires sur 31 contre 14 témoins sur 32⁵. Certes, les effectifs sont faibles, mais on observe des tendances. Les jeunes bénéficiaires ont bien identifié la mission locale comme point de ressources sur la thématique logement.

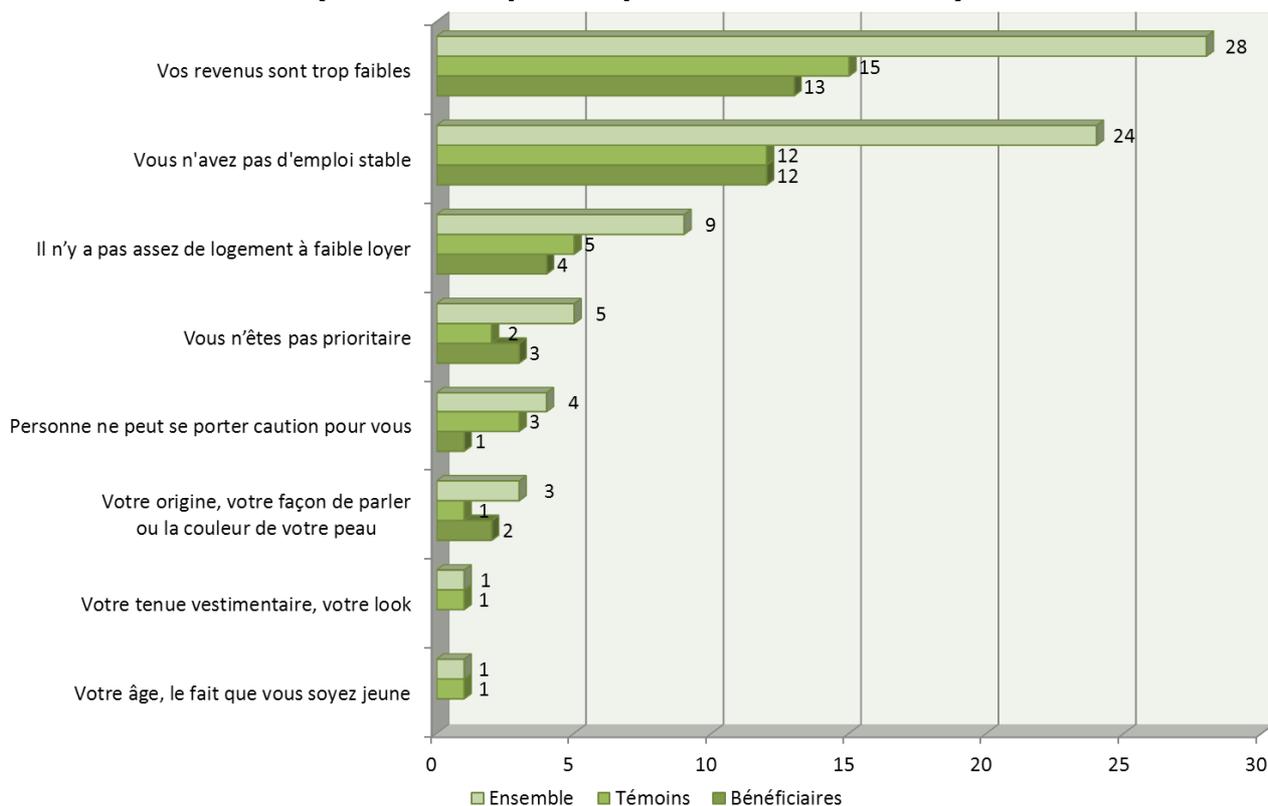
Géographiquement les jeunes ne semblent pas trop exigeants : 36 cherchent un logement en région parisienne (23 sur 36) ou ailleurs en France (13 sur 36). C'est probablement un effet de l'accompagnement AIO-A. Comme elles l'ont souligné dans le cadre des entretiens qualitatifs, les conseillères ont fait prendre conscience aux jeunes de la réalité du marché du logement dans le Val-de-Marne et donc pour augmenter leur chance d'obtenir un logement les jeunes ont revu leurs souhaits et sont devenus moins exigeants.

Cependant, au moment de la 2nde interrogation, 45 jeunes (24 bénéficiaires et 21 témoins) sur les 63 en recherche n'avaient toujours pas visité de logements. Il n'y a pas de différence significative entre les échantillons bénéficiaire et témoin⁶. Leurs souhaits de changer de logement ne semblent donc pas toujours assez forts pour qu'ils soient suivis d'actions.

⁵ Un test de significativité au seuil de 10% a été effectué sur les échantillons interrogés.

⁶ Un test de significativité au seuil de 10% a été effectué sur les échantillons interrogés.

Figure 5 Selon vous, qu'est-ce qui explique principalement que vous ayez des difficultés à trouver un logement (Plusieurs réponses possibles – En effectif)



Source : Évaluation expérimentale de la Plateforme logement jeune 94, CRÉDOC – 2012
Données issues de la 2nde vague d'interrogation – Champ : 63 jeunes en recherche de logement.

Un dispositif qui répond à un réel besoin d'informations des jeunes

L'accompagnement AIO-A a mis du temps à se mettre en place mais il est au terme de l'expérimentation opérationnel, efficient et les acteurs reconnaissent ses bienfaits.

Un temps d'adaptation nécessaire

Selon les acteurs interrogés, il a fallu attendre quelques mois pour que les équipes des missions locales et leurs partenaires comprennent la place de chacun et avoir une certaine stabilité des conseillers AIO-A. Ces derniers ont dû s'intégrer dans les équipes des missions locales et dans l'expérimentation, ce qui n'a pas été aisé au début. Ces professionnels ne sont pas habitués à travailler dans le cadre d'une expérimentation avec le risque que le projet cesse fin 2012. Ils ont dû aussi apprendre à travailler avec des professionnels, les conseillers généralistes notamment, qui n'avaient pas la même culture professionnelle.

Un apport pour les jeunes évident en termes d'information notamment

Les conseillères AIO-A ont constaté que **les principaux besoins des jeunes s'expriment en termes d'information**. Très souvent, les premiers entretiens sont l'occasion, selon elles, de mettre le jeune devant la réalité du marché de l'immobilier, les délais et les démarches à faire pour accéder au logement social, les coûts des loyers, les droits et devoirs des locataires, etc. Le jeune est souvent très peu informé et les connaissances qu'il peut avoir par ses parents ou amis sont caduques. Sa représentation du marché s'avère en décalage avec la réalité lors des premiers entretiens avec les conseillers AIO-A. L'expérimentation montre notamment que les jeunes pensent pouvoir accéder à des logements qui ne sont pas compatibles avec leur niveau de ressources, ils n'ont pas conscience de la cherté d'un logement autonome, notamment en Ile-de-France.

Cette connaissance précise du secteur, les conseillères AIO-A la maîtrisent parfaitement, contrairement à des conseillers généralistes. L'accompagnement AIO-A répond donc à un besoin évident de spécialistes de la part des jeunes sur la question du logement.

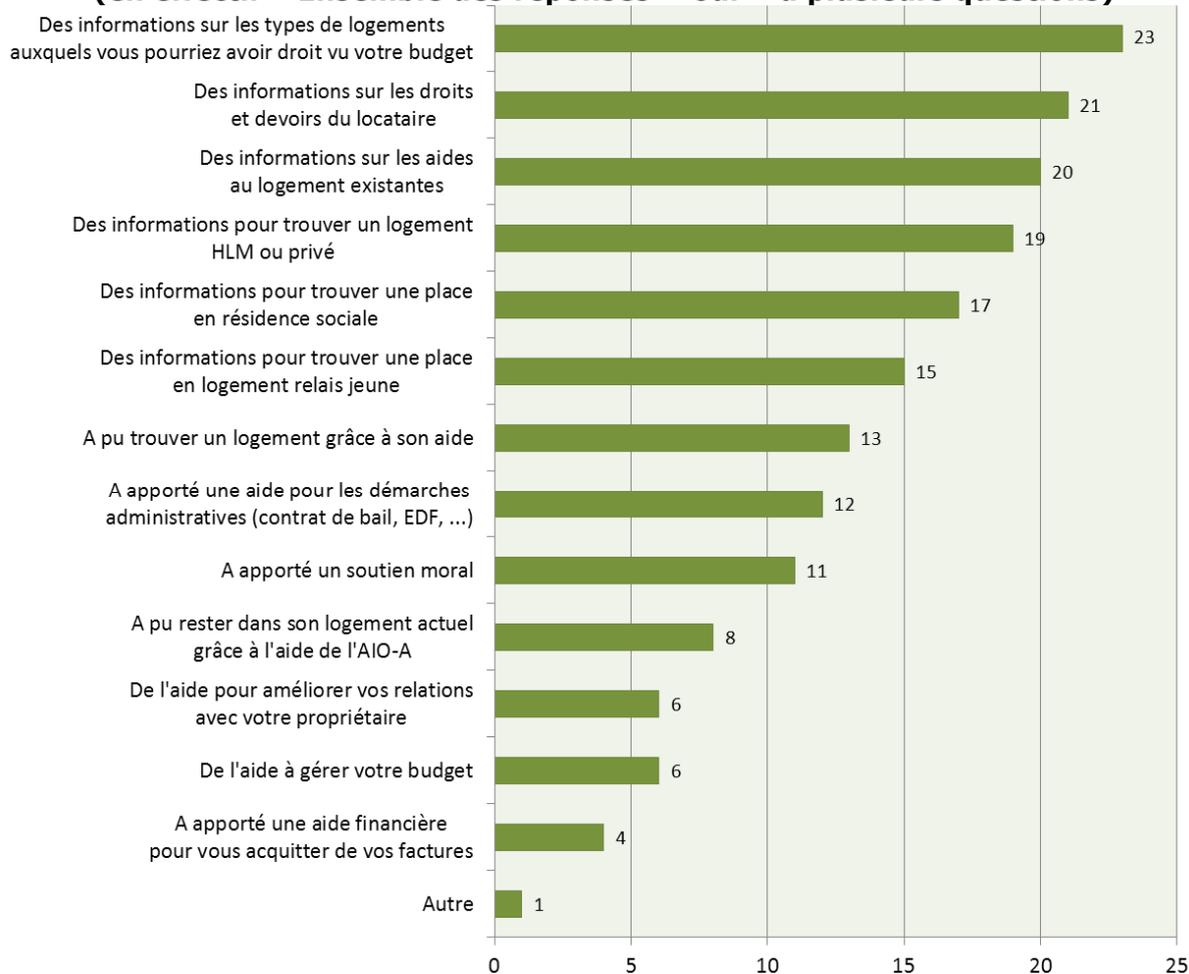
Cette information ne se limite pas aux dispositifs stricto sensu liés au logement. En effet, bénéficier de la CMU permet d'avoir des tarifs plus bas sur le coût de l'énergie. Le conseiller AIO-A dresse donc un bilan complet de la situation du jeune. En outre, dès le début, la question du budget, des dépenses et de sa gestion est abordée car il s'agit d'un point central pour accéder et rester dans le logement.

Après ce besoin d'information, le jeune a besoin d'être orienté et accompagné dans ses démarches. Le conseiller AIO-A continue alors son suivi en sécurisant le parcours du jeune vers le logement autonome (parc privé/public, résidence sociale ou logement relais jeune).

L'enquête auprès des jeunes confirme ce besoin d'information. La moitié des bénéficiaires qui ont pu être interrogés un an après la première interrogation a déclaré que l'accompagnement dans le cadre de la plateforme logement jeune leur a permis d'être informé « sur les types de logements auxquels ils pourraient avoir droit vu leur budget » (23 sur 45 bénéficiaires), « sur les droits et devoirs du locataire » (21 sur 45), « sur les aides au logement existante » (20 sur 45) et « pour trouver un logement HLM ou privé » (19 sur 45).

Figure 6 Depuis un an, apport de l'accompagnement par les conseillères AIO-A

(en effectif – Ensemble des réponses « oui » à plusieurs questions)



Source : Évaluation expérimentale de la Plateforme logement jeune 94, CRÉDOC / CG94 – 2012
Données issues de l'interrogation quantitative vague 2 – Champ 45 bénéficiaires.

Et pourtant, ce besoin d'information, les jeunes n'en avaient pas conscience au début de l'accompagnement. Les jeunes interrogés lors de la première vague d'enquête quantitative attendaient en premier lieu, de cet accompagnement spécialisé une aide pour trouver un logement (85%). Venait l'information sur les aides au logement (7%) et sur les droits et devoirs du locataire (3%) loin derrière.

II. Des effets limités en termes d'offre de logement pour les jeunes

Le dispositif Logement Relais Jeunes (LRJ) étendu à l'ensemble du territoire

Outre l'accompagnement AIO-A, la plateforme proposait d'étendre un dispositif déjà existant : le Logement Relais Jeunes à l'ensemble du territoire. Le dispositif « Logement Relais Jeunes » a été mis en place dans le Val de Marne en 1996 dans le cadre du programme Périssol. Ce programme d'hébergement a pour mission de proposer un hébergement temporaire avec un accompagnement social à des jeunes de 18 à 25 ans (voir jusqu'à 30 ans pour les CLLAJ) en chambre de foyer ou appartement, débutant et / ou poursuivant un parcours d'insertion socioprofessionnelle. Il s'adresse à un public célibataire (et/ou familial pour les CLLAJ) répondant aux critères suivants :

- Être en rupture d'hébergement avérée ou sur le point de l'être (hébergement tiers, sur occupation...),
- Avoir un minimum de revenus,
- Être engagé dans une démarche d'Insertion,
- Ne présenter aucune pathologie invalidante,
- Adhérer à l'accompagnement social lié au logement (ASLL).

Le projet Plateforme logement jeunes 94 permet en effet de financer 20 places supplémentaires dans le cadre de l'expérimentation (passant ainsi de 164 à 184 places).

Cette démarche poursuivait un double objectif :

- étendre le dispositif à l'ensemble du territoire (notamment aux communes non couvertes : Thiais, Chevilly-Larue et Rungis)
- diversifier l'offre, notamment proposer des logements plus grands pour des couples

Dans les faits, la grande majorité des missions locales ont prospecté des places, à l'exception des missions locales couvertes par un CLLAJ.

Figure 7 Prospection par les missions locales dans le cadre du LRJ

Missions locales	Nombres de places logement relais jeunes		
	Existant	Places supplémentaires prévues	Places supplémentaires réalisées
Bièvre Val de Marne	0	+ 5	+ 5
Bords de Marne	18	+ 2	
Ivry/Vitry	15	+ 2	+ 2
Maisons-Alfort	15		
Orly/Choisy/Villeneuve le Roi	23	+ 3	+ 3
Plaine Centrale du Val de Marne	34		
Plateau Briard	10	+ 2	
Portes de la Brie	8	+ 3	
Viva	10	+ 3	
Villes du Nord du Bois	15		
TOTAL ML	148	+ 20	+ 10
CLLAJ Bièvre	16		
Nombre total de places	164	+ 20	+ 10

Source : Conseil Général 94

Sur le territoire du Val de Marne, le Logement Relais Jeunes est porté par un partenariat structuré et partagé entre Conseil Général et missions locales. Comme l'explique la responsable administrative du service d'aide individuelle au logement du Conseil Général :

« Il y a une vraie dynamique autour de ce LRJ. Il y a la réunion CLUJ (Commission Locale Urgence Jeune) et là il y a le Département (Direction de l'habitat et Mission insertion jeune) qui est présent et qui pilote et puis il y a les réunions mensuelles locales de tous les conseillers logements LRJ. »

Au total, 10 places sur les 20 prévues ont été mises en place. Certes l'objectif de couvrir l'ensemble du territoire est atteint, mais la diversification de l'offre n'a pas été possible ce qui a diminué le nombre de places nouvelles. En outre, les missions locales ont réussi à faire accéder plus de jeunes en ASE au logement social.

Mais la diversification de l'offre dans le dispositif LRJ n'a pas été réalisée

Selon la chef de projet de la Plateforme logement jeune 94, les raisons de cet échec sont nombreuses. Trois principales raisons sont avancées :

1/ le logement n'est pas le cœur de métier des missions locales qui sont parfois dépourvues face aux bailleurs. Il faut du temps pour que cette acculturation du champ du logement se fasse.

2/ De ce fait et comme l'offre étant particulièrement restreinte, les missions locales se sont dirigées vers les partenariats locaux qui étaient déjà plus ou moins mis en place. La diversification a été freinée.

3/ Enfin, les missions locales se sont heurtées aux contraintes des finances de l'État et notamment à l'impossibilité de conventionner certains logements qui devaient l'être en « logements ALT (Allocation Logement Temporaire) ». Ce dispositif s'adresse au public relevant du « plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées » et permet d'obtenir une aide financière l'Allocation Logement Temporaire (ALT) versée par la CAF qui permet de réduire considérablement le coût du logement pour le locataire (de l'ordre de 330 euros pour un logement de type I).

Le contingent du Conseil Général dans les résidences sociales a été optimisé

Le département participe, au titre des aides à la pierre, au financement de la construction de résidences sociales⁷ à destination des jeunes, et en contrepartie bénéficie de la réservation de 20% de logements. Ainsi, depuis 2009, le département a participé à la construction de 5 résidences, ce qui lui a donné droit à 149 logements réservés :

- 63 à Villeneuve St Georges (depuis novembre 2009),
- 18 à Cachan (avril 2010),
- 15 à Brie sur Marne (sept 2010),
- 18 à Vitry (mars 2011),
- 30 à Fresnes (septembre 2011).

Le Conseil Général devrait, enfin, être réservataire de 19 logements supplémentaires sur Nogent via l'ouverture d'une résidence début 2013.

Afin d'assurer la mobilisation de ce contingent et gérer les flux au sein de ces résidences, la plateforme 94 a créé un poste dédié à la gestion du contingent.

Cette personne au Conseil Général assure le rôle d'intermédiaire entre les conseillers AIO-A des missions locales qui demandent des places, et les gestionnaires des résidences, à qui elle transmet les candidatures par le biais de formulaires. Elle a pu, comme les conseillers AIO-A, bénéficier d'une formation. Une nouvelle procédure a été mise en place :

- La personne qui gère le contingent au Conseil Général transmet les candidatures aux gestionnaires des résidences sociales ;
- Ces gestionnaires contactent les jeunes, les reçoivent, étudient leur candidature, vérifient les conditions requises pour accéder à la résidence. Dès lors, ils

⁷ « Créées en 1994, les résidences sociales ont pour objet d'offrir une solution de logement meublé temporaire à des ménages ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire, pour des raisons économiques mais aussi sociales, et pour lesquels un accompagnement social peut s'avérer nécessaire. » Source : Union des Foyers Jeunes Travailleurs d'Île-de-France.

constituent une liste « d'admissibles », qui se voient attribuer un logement dès qu'il est vacant.

Au cours de comités de pilotages dédiés au contingent des résidences sociales (une fois par mois avec représentants des résidences sociales, des FJT, et de la responsable du contingent départemental), la personne en charge du contingent au Conseil Général vérifie que toutes les candidatures soient traitées, que les demandes soient bien enregistrées, voire pourquoi tel jeune n'a pas été pris ou convoqué, etc. Par ailleurs les gestionnaires font un compte rendu de la vie en résidence (entrées et sorties, problèmes au sein de la résidence, projets, ...).

Ainsi, 153 dossiers ont été présentés en 2010, soit une vingtaine de candidatures par mois, avec près de la moitié d'admissions (les gestionnaires de résidences sociales leur propose également le contingent non utilisé par les autres réservataires). En général les admissions se font dans un délai de 1 à 2 mois.

Au final, selon le Conseil Général, ce dispositif fonctionne bien grâce au suivi administratif mis en place. Les seuls écueils rencontrés sont liés à la difficulté d'assurer le suivi de jeunes : il y a beaucoup de désistements, de jeunes injoignables, de documents non fournis ou trop tardivement, etc. Par ailleurs, certains jeunes se présentent mais ne relèvent pas de la résidence sociale, mais plutôt des CHRS (ressources inférieures à 315 euros, voire inexistantes).

- Au final, cette nouvelle organisation a amélioré l'organisation dans l'attribution des dossiers. Une seule personne gérait tout au Conseil Général et la présence de conseillers AIO-A a été également un atout pour gagner la confiance des résidences sociales.

Seul bémol au terme de cette expérimentation, une fois les nouvelles places attribuées, les débouchés deviennent rares car il y a peu de turn-over. À présent, il y a le problème de l'offre et de demande malgré tout.

III. Une nouvelle aide à l'installation peu mobilisée

La plateforme Logement 94 permet également aux jeunes suivis par les missions locales test de pouvoir bénéficier d'une « aide à l'installation » lorsqu'ils rentrent dans un logement autonome. Ce type d'aide avait déjà été à l'étude lors de la mise en place du FSH mais finalement abandonnée, faute de financements. **Dans le cadre de la plateforme, l'objectif de ces aides (80 disponibles en tout) est de pouvoir financer l'équipement mobilier et électroménager de première nécessité à hauteur de 500 euros maximum.**

Les critères et modalités d'attribution ont été définis par un groupe de travail spécifique réunissant les missions locales et les services du Conseil Général impliqués dans la plateforme (le service habitat et la mission insertion jeune). Comme l'explique le chef de projet de la plateforme :

« Tout a été décidé en commun. Il a été décidé de ne prendre en compte que les charges afférentes au logement. Le champ a également été discuté. Il y a eu un débat par exemple pour savoir si la machine à laver était un équipement de première nécessité. »

A l'issue de ces débats, il a été décidé que pouvaient bénéficier de l'aide à l'installation, les jeunes :

- Qui entrent dans un logement autonome,
- Qui ne peuvent pas bénéficier de l'aide à l'installation de la CAF,
- Dont le reste à vivre, une fois les charges liées au logement déduites, n'excède pas 15 euros/jour.

Les demandes d'aide sont formulées par les missions locales auprès d'une commission ad hoc (la commission « d'attribution de l'aide à l'installation ») présidée par le chef de projet de la plateforme et réunissant les quatre conseillères AIO-A, au moins un directeur de mission locale et les représentants des services du Conseil Général: Mission insertion jeune et Direction de l'habitat.

Les critères fixés se sont révélés en cours d'expérimentation trop restrictifs. En effet, toutes les missions locales interrogées ont expliqué que les plafonds retenus dans les critères d'attribution (un reste à vivre de 15 euros par jour) étaient trop bas pour pouvoir l'attribuer. Ainsi, comme l'explique une conseillère AIO-A:

« Pour les jeunes qui rentrent dans les critères de la plateforme, c'est extrêmement limité... On n'a aucun jeune qui rentre dans les critères pour l'instant! A cause du plafond du reste à vivre qui est trop bas. On a fait remonter ces difficultés au Conseil Général mais pour l'instant ça reste comme ça...le reste à vivre c'est 15 euros par jour par personne max. c'est trop faible comme plafond. Par exemple, un jeune qui gagne 1100 euros par mois a plus de chance de trouver un logement qu'un jeune qui gagne 500 euros mais paradoxalement, il gagne trop pour l'aide à l'installation. Sachant en plus que l'aide à l'installation, c'est que pour le logement autonome, pas pour l'hébergement. »

Les conditions d'accès à cette aide ont donc été revues en cours d'expérimentation.

Malgré cet ajustement, l'aide a été peu délivrée. Au 30 mars 2012, 40 aides à l'installation ont été accordées (soit un budget de 15 000€)⁸ au lieu des 80 initialement prévues.

Non seulement les critères d'éligibilité étaient restrictifs mais les stratégies des jeunes n'étaient pas en accord avec leur aide. En effet, les conseillères ont constaté que souvent les jeunes qui souhaitent accéder à un logement autonome commencent à se constituer leur équipement avant même d'avoir leur logement, leurs proches leur proposent également des biens dont ils ne se servent plus.

Par ailleurs, pour pouvoir bénéficier de l'aide à l'installation il faut monter un dossier faire des devis auprès des commerçants, pour des équipements mobilier et électroménager de première nécessité, le dossier doit également être évalué en commission, finalement toutes ces étapes prennent du temps.

Le jeune accédant au logement profite davantage de la solidarité familiale ou amicale et des éventuelles promotions en magasin pour se meubler ce qui fait que l'aide à l'installation dans le cadre de l'expérimentation ne lui est plus indispensable (dans l'enquête quantitative du CRÉDOC auprès de jeunes, seuls 3 bénéficiaires interrogés sur 45 ont accédé à cette aide).

Outre les freins inhérents aux jeunes, d'autres freins liés au dispositif sont à souligner. Une fois entré dans le logement, les conseillers AIO-A déclarent que le jeune souhaitait parfois cesser le suivi. Les contacts étaient alors rompus avec la conseillère et l'aide n'a pas été proposée. D'autre part, certains conseillers ont signalé ne pas avoir systématiquement proposé l'aide car d'autres thèmes étaient plus prioritaires en entretien.

L'enquête auprès des jeunes confirme la faible notoriété de cette aide. Très peu de bénéficiaires connaissent l'existence de cette aide (5 sur 45, soit environ un sur cinq).

IV. Le lien insertion professionnelle et insertion dans le logement semble confirmé

Des jeunes bénéficiaires plus souvent en emploi

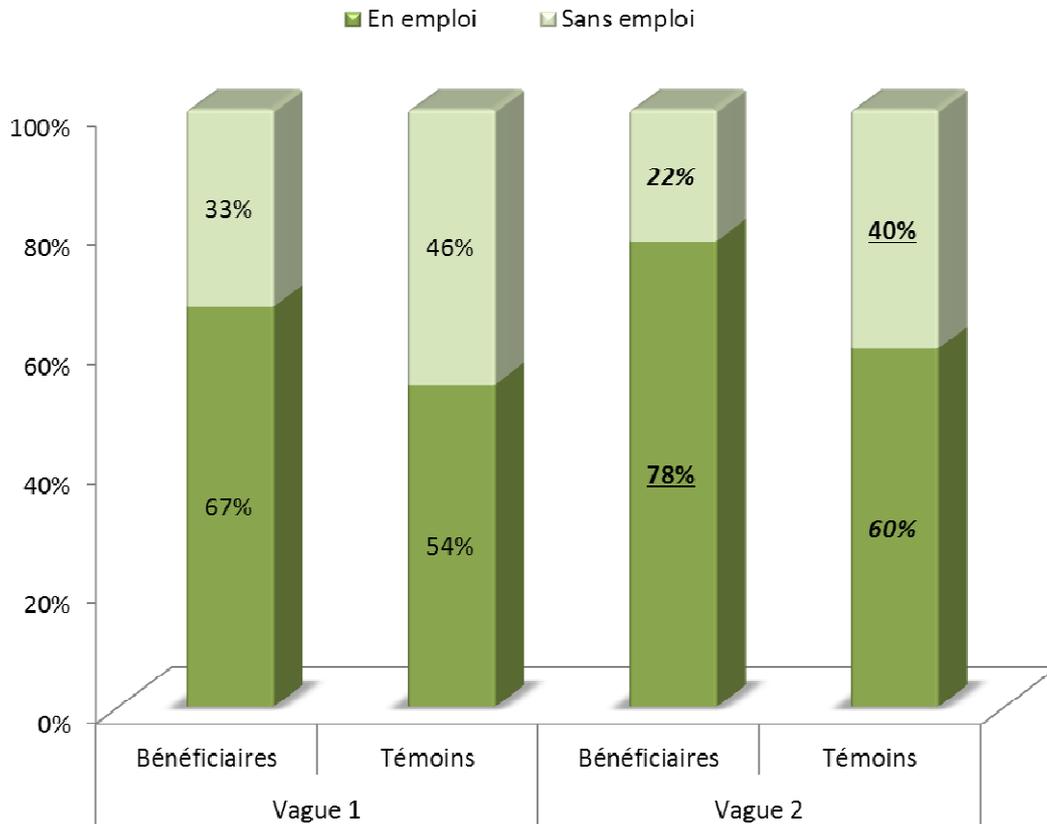
L'objectif de la plateforme expérimentale était de sécuriser le parcours des jeunes en insertion professionnelle et de prendre en compte leur situation au global.

Sur le volet insertion professionnelle, on constate une légère amélioration de la situation professionnelle des jeunes bénéficiaires. En effet, en première vague il n'y a pas de

⁸ Bilan de la plateforme logement jeune 94 au 30 mars 2012 sur 760 bénéficiaires, données du Conseil Général du Val-de-Marne, présenté en comité de pilotage le 11 mai 2012.

différence statistique entre les deux populations alors qu'en deuxième vague, les bénéficiaires sont significativement plus nombreux en emploi. Plus des trois quarts des bénéficiaires sont en emploi.

Figure 8 Situation professionnelle à la 1^{ère} et à la 2^{nde} interrogation – Comparaison bénéficiaires témoins



Source : Évaluation expérimentale de la Plateforme logement jeune 94, CRÉDOC – 2012

Données issues des 2 interrogations quantitatives – Champ 95 jeunes.

Guide de lecture : l'utilisation des caractères gras indique une différence significative avec l'ensemble.

Les caractères soulignés montrent une surreprésentation, ceux en italique une sous-représentation.

❖ Effets inattendus de l'expérimentation

L'optimisation du contingent dans les résidences sociales a également touché les autres contingents (État, communes)

Le travail réalisé par la personne en charge des demandes dans les résidences sociales au Conseil Général a eu un impact sur le recours aux autres contingents que celui du Conseil Général, soit notamment ceux de l'État et des communes. En effet, lors de l'étude des candidatures, toutes les possibilités étaient étudiées, y compris le recours à d'autres contingents. Lorsque le contingent du Conseil Général était rempli, les candidatures ont été transmises à la Préfecture ou à la Ville. Les jeunes originaires de la ville ont plutôt été mis sur les contingents de la ville. Pour les hébergements d'urgence, la demande était plutôt orientée sur le contingent de la préfecture (DAHO, CHRS). Selon le Conseil Général, ce fonctionnement a largement optimisé la mobilisation du contingent de la préfecture qui dit avoir des difficultés à gérer les candidatures (manque de personnel, peu de communication).

Les missions locales s'affirment comme des professionnels du logement

Les missions locales se sont positionnées différemment et se sont professionnalisées. Les équipes ont évolué. En ayant en interne un spécialiste du logement, les missions locales ont gagné en crédibilité auprès de leurs partenaires et des professionnels du logement.

La présence d'un conseiller en économie familiale et sociale a ainsi facilité les relations avec les bailleurs, les résidences sociales, les services habitat des communes et les assurés. Le fait que le jeune soit suivi par la mission locale avant son accès au logement, puis après a sécurisé à la fois le jeune et le propriétaire, selon les Directeurs de missions locales.

A un niveau plus « micro » que l'échelon départemental, l'expérimentation permet aussi aux missions locales de démontrer auprès des élus communaux – qui bien souvent sont financeurs et membres de leurs conseils d'administration – les effets positifs de la présence d'un conseiller AIO-A et du développement d'une compétence spécifique sur le logement au sein de leurs structures.

L'enquête auprès des jeunes confirme que **les bénéficiaires considèrent qu'ils ont à la mission locale une personne référente en matière de logement**. Quand on leur demande s'ils pensent reprendre contact avec leur conseiller spécialisé en logement en cas de difficultés même après la fin de leur suivi, 8 jeunes sur 10 déclarent qu'ils le

feront (soit 37 jeunes sur 45). Seuls 8 jeunes sur les 45 interrogés en vague 2 ne souhaitent pas reprendre contact en cas de difficultés rencontrées pour le logement.

De plus, si l'on interroge les jeunes (bénéficiaires ou témoins) sur l'opportunité que la mission locale offre en parallèle d'une aide à l'insertion professionnelle une aide pour le logement, 97% d'entre eux déclarent que c'est une « bonne idée » (98% des bénéficiaires et 95% des témoins).

La prise de conscience de l'importance de la problématique logement

Les Directeurs des missions locales déclarent au terme de l'expérimentation, s'être rendus compte qu'ils avaient besoin d'un poste identifié logement. Avec le recul, ils ne pourraient plus faire autrement. La polyvalence des conseillers a, à leurs yeux, des limites. Le marché de l'immobilier est un secteur complexe avec ses propres dispositifs qui évoluent régulièrement, ses professionnels, sa culture et les conseillers en économie sociale et familiale sont reconnus pour leur compétence dans ce secteur par les acteurs du secteur (service habitat des communes, bailleurs, résidences sociales, organismes spécialisés sur le logement).

Les Directeurs des missions locales connaissaient certes la problématique des jeunes face au logement, mais ils ne savaient pas la traiter car ils n'avaient pas les compétences en interne. Pour eux, l'arrivée des conseillers AIO-A n'est pas un renforcement de l'équipe mais un élargissement de leur champ de compétences. Le CESF a une vision très pratique et ce profil est adapté.

Un travail d'équipe efficient et enrichissant

Au terme de l'expérimentation, les entretiens qualitatifs auprès des missions locales montrent que :

- Les conseillères AIO-A sont bien intégrées dans les équipes et la complémentarité avec les conseillers généralistes est reconnue et appréciée. Les Directeurs soulignent l'impact positif pour les équipes : enrichissement des compétences et redynamisation.
- Les conseillères AIO-A communiquent régulièrement entre elles sur leurs pratiques notamment au sein des réunions de coordination. Les réunions de coordination étaient peu productives au début, peut-être par timidité des conseillères. Elles avaient du mal à parler de leurs pratiques, alors que certaines étaient intéressantes notamment sur les relances pour les logements sociaux (écrire à l' élu, voir l' élu) ce qui rassurait la ville et permettait plus facilement de faire entrer un jeune. Au terme de l'expérimentation, la réunion de coordination est devenue l'occasion de confronter des pratiques. Les réunions sont alors de

moins en moins cadrées. En général, une conseillère amène une question et il y a un débat.

- Les conseillères AIO-A ont aussi beaucoup de relations entre elles au quotidien. Et elles ont développé des relations avec les CLLAJ grâce à leur profil de travailleur social (culture commune de professionnels).

L'arrivée des conseillers en économie sociale et familiale a permis de soulager les généralistes sur des dispositifs qu'ils connaissent mal (notamment le DALO). Ils se sont alors davantage consacrés à l'insertion professionnelle mais aussi éventuellement à d'autres problématiques (démarches, santé). La venue de ce nouveau professionnel a dynamisé l'équipe en général en amenant d'autres compétences, d'autres pratiques et d'autres types de réponse pour les jeunes.

Les Directeurs des missions locales soulignent que la présence des conseillers en économie sociale et familiale au sein des missions locales est une excellente formule car elle permet d'établir un lien fort avec les conseillers en insertion professionnelle. Il faut mener les deux en parallèle, selon eux. Les deux professionnels doivent travailler main dans la main. En outre, cette organisation enrichit et dynamise les équipes de conseillers. De plus, comme indiquait précédemment, quasiment l'unanimité des jeunes (bénéficiaires ou témoins) accueillent très positivement l'opportunité que la mission locale offre en parallèle d'une aide à l'insertion professionnelle une aide pour le logement (97% d'entre eux déclarent que c'est une « bonne idée »).

Il est donc dans l'intérêt de tous d'avoir des conseillers spécialisés au sein des structures accueillant les jeunes afin de faciliter l'accès à l'information pour les jeunes et créer une dynamique d'équipe entre les différents interlocuteurs que les jeunes rencontrent, permettant assez d'avoir une vision globale du parcours et des souhaits du jeune sur sa situation professionnelle, vis-à-vis du logement, ...

❖ **Gouvernance et coordination d'acteurs**

Un partenariat fort confirmé entre missions locales et avec le Conseil Général

Le partenariat entre le Conseil Général et les missions locales était déjà très fort au départ. Il en est de même du partenariat entre missions locales. La plate-forme ne fait que confirmer ces liens.

Les missions locales les plus impliquées sont celles qui étaient très sensibles à la question du logement. Les missions locales témoins sont restées très en retrait. Certaines n'ont même jamais participé au comité de pilotage. Selon le Conseil Général et les missions locales, cette position s'explique moins par une réticence au dispositif que par une situation géographique où l'accès au logement autonome des jeunes est

particulièrement difficile du fait d'une pénurie dans le parc social et d'un coût particulièrement élevé des logements.

Des partenariats renforcés

Des partenariats avec des acteurs majeurs dans le domaine du logement, se sont développés qui n'étaient pas à l'origine attendus par les porteurs de projet. Ces nouveaux partenaires sont notamment :

- Les services habitat des communes ;
- Les gestionnaires de résidences sociales ;
- Les bailleurs sociaux ;
- Les bailleurs privés ;
- Les collecteurs du 1% ;
- Les équipes de travailleurs sociaux de secteur.

La présence de conseillers en économie sociale et familiale a crédibilisé la demande des missions locales qui sont devenues aux yeux des communes des professionnels du logement.

Les conseillers en économie sociale et familiale ont eu des contacts directs avec les résidences sociales. Ce travail entre personnes partageant la même culture professionnelle a, selon les acteurs, permis de travailler de façon plus efficace et approfondie sur la sortie. Les habitudes de travail, les partenaires et les références (aides, dispositifs) étaient partagés ce qui a permis de travailler en toute confiance et en toute collaboration.

Avec les bailleurs sociaux, les conseillers en économie sociale et familiale ont contacté des chargés de clientèle et parfois des responsables d'attribution. Ils ont essayé de voir régulièrement si de petits logements étaient disponibles, puis ont soutenu des candidatures. En contrepartie, le bailleur a demandé un suivi. Comme il était rassuré par le professionnalisme du conseiller en économie sociale et familiale et par l'accompagnement proposé, les demandes ont plus souvent abouti.

Il en est de même dans le parc privé. La conseillère AIO-A a assuré le suivi des jeunes qui ont trouvé une solution, ce qui a rassuré le bailleur privé. Elle a vérifié l'ouverture des droits, la propreté du logement, la gestion du budget pour éviter les impayés. Les propriétaires étaient de fait satisfaits de leur première expérience et favorables à la réitérer.

Avec les collecteurs du 1%, le conseiller en économie sociale et familiale a appuyé les candidatures, envoyé des rapports, expliqué la situation du jeune et son urgence.

Enfin, le conseiller en économie sociale et familiale a travaillé en relation avec les assistantes sociales de secteur et les communes pour vérifier et ouvrir les droits, notamment ceux liés au logement comme la CMU qui ouvre des droits pour le tarif énergie.

❖ **Les difficultés rencontrées**

Le recrutement des CESF

La principale difficulté rencontrée par l'expérimentation, selon les Directeurs des missions locales, concerne le recrutement des conseillers AIO-A. Ce type de professionnels est en position de force sur le marché du travail car les offres d'emploi sont plus nombreuses que les demandes. Il n'est donc pas a priori intéressé par un contrat à durée déterminée.

A cela s'ajoute le positionnement délicat du Conseil Général qui était pilote mais pas employeur. Ces difficultés de recrutement ont notamment retardé la mise en œuvre du dispositif.

Un travail complexe avec l'État

Même si le projet est, depuis le début, soutenu par l'État, le Conseil Général a dû faire face à la difficulté de travailler avec ses services qui étaient en pleine réorganisation (disparition des Directions Départementales de l'Équipement, les partenaires locaux de la politique du logement notamment). Les responsables de services ont changé et les relations entre collectivités territoriales ont été à reconstruire. Le dernier comité de pilotage en témoigne : l'État se révèle à présent demandeur pour suivre et participer au projet.

D'autre part, la plate-forme s'est heurtée au fait que certains logements qui devaient être conventionnés ALT (aide au logement temporaire)⁹ ne l'ont finalement pas été du fait des contraintes budgétaires de l'État et de la réorganisation (disparition des DDE).

Enfin, la suppression de financements MOUS sur deux missions locales a entraîné la diminution des budgets et a alimenté un certain climat d'incertitudes. Les missions dites de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) visent à promouvoir l'accès au logement des personnes et familles en difficulté. Des restrictions budgétaires importantes ont été imposées sur le logement. Les porteurs de projet ont le sentiment de développer un dispositif soutenu par l'État et qu'en parallèle, certaines orientations vont dans le sens de

⁹ Aide versée aux associations ou CCAS conventionnés par la DDASS qui mobilisent les logements ou chambres (d'hôtels, de foyers ou de résidences sociales) à l'ALT et y accueillent des ménages défavorisés. Elle permet de proposer des loyers relativement bas à ces publics.

la suppression ou de la restriction des soutiens dans le domaine du logement. Ce climat n'est pas sécurisant pour l'avenir et a été handicapant pendant l'expérimentation qui était parfois à contre-courant.

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

i. Caractère expérimental du dispositif évalué

Le département disposait d'un terrain propice à la réussite de l'expérimentation, notamment :

- Le territoire est particulièrement bien couvert par les missions locales et des CLLAJ,
- Les missions locales avaient déjà amorcé une réflexion sur la problématique logement dès 2005,
- un partenariat fort entre missions locales et avec le Conseil Général,
- qui a permis notamment de faire une réponse à l'appel d'offres en commun, les acteurs étaient impliqués dès le début,
- Des missions locales déjà impliquées sur le logement notamment via le logement relais jeunes.

Un territoire bien couvert par des missions locales et des CLLAJ

Le département bénéficie d'un maillage fort de 11 missions locales qui couvre quasiment tout le territoire :

Missions Locales	Villes
Mission locale Bièvre Val de Marne	<ul style="list-style-type: none">• Chevilly-Larue• Fresnes• L'Haÿ-Les-Roses• Thiais et Rungis.
Mission locale Bords de Marne	<ul style="list-style-type: none">• Bry sur Marne• Champigny/Marne• Chennevières/Marne• Joinville le Pont• Nogent sur Marne• Le Perreux/Marne
Mission Locale Innovam	<ul style="list-style-type: none">• Arcueil• Cachan• Gentilly• Le Kremlin Bicêtre• Villejuif
Mission Locale Ivry/Vitry	<ul style="list-style-type: none">• Ivry-sur-Seine• Vitry-sur-Seine
Mission Locale Maison-Alfort	<ul style="list-style-type: none">• Maisons-Alfort,• Charenton,• Saint-Maurice,• Saint-Maur.
Mission Locale Orly/Choisy/Villeneuve-le-Roi	<ul style="list-style-type: none">• Ablon,• Choisy-le-Roi,• Orly,• Villeneuve-le-Roi.
Mission Locale de la Plaine Centrale du Val de Marne	<ul style="list-style-type: none">• Alfortville,• Bonneuil-sur-Marne,• Créteil,• Limeil-Brévannes
Mission Locale du Plateau Briard	<ul style="list-style-type: none">• Boissy-Saint-Léger,• Mandres-les-Roses,• Marolles-en-Brie,• Noiseau,• Ormesson-sur-Marne,• Périgny-sur-Yerres,• Santeny,• Sucy-en-Brie,• Villecresnes.
Mission Locale des Portes de la Brie	<ul style="list-style-type: none">• Le Plessis-Trévisé,• La Queue-en-Brie,• Villiers-sur-Marne.
Mission Locale Villes du Nord du Bois	<ul style="list-style-type: none">• Fontenay-sous-Bois,• Vincennes.
Mission Locale VIVA	<ul style="list-style-type: none">• Villeneuve-Saint-Georges,• Valenton.

À ce maillage de missions locales s'ajoutent deux Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) :

- **Le CLLAJ Val de Bièvre** (association intercommunale de la communauté d'agglomération Val de Bièvre) qui recouvre les villes d'Arcueil, Cachan, Gentilly, Fresnes, L'Haÿ Les Roses, Kremlin Bicêtre, Villejuif
- **Le CLLAJ Plaine Centrale** (géré par la Mission Locale Plaine Centrale) qui recouvre les villes de Créteil, Alfortville, Bonneuil-sur-Marne et Limeil-Brévannes

Les CLLAJ sont chargés d'actions en direction des jeunes avec 3 missions :

- Informer les jeunes sur les conditions d'accès à un logement autonome et leur apprendre leurs droits ;
- Offrir aux jeunes des services techniques tels que l'organisation d'une bourse au logement, le prêt de matériel et d'outils nécessaires à une première installation, le système de sous-location et des prêts d'installation (pour le paiement de la caution, de premier loyer, ...) ;
- Susciter un partenariat local ou d'y collaborer pour rechercher les réponses les plus pertinentes aux besoins exprimés par les jeunes.

Une réflexion sur le logement entamée depuis 2005

De l'avis des acteurs auditionnés, la réflexion sur le logement des jeunes dans le département qui a débouché sur cette expérimentation, a été amorcée en 2005 : le Conseil Général avait commandé cette année-là une étude au cabinet Acadie qui a réalisé un diagnostic sur l'état du logement dans le Val-de-Marne et sur les besoins des jeunes¹⁰. Outre l'état des lieux du logement des jeunes sur le territoire, l'étude proposait un ensemble de préconisations telles qu'étendre les services des CLLAJ et le dispositif Logement Relais Jeune à l'ensemble du département. Toutefois, selon une responsable du Conseil Général :

« Cette action n'a pas pu se concrétiser car on est rentré dans une période de contrainte budgétaire. Du coup cet appel d'offre a été une opportunité de mettre en place des choses qu'on avait envisagé l'occasion de cette étude, notamment d'étendre les services CLLAJ à l'échelle du département, c'était une préconisation forte de l'étude à l'époque. »

Un projet reposant sur un partenariat déjà structuré entre missions locales et services du Conseil Général

Le partenariat entre le Conseil Général et les missions locales préexistait à l'expérimentation et, de l'avis des personnes rencontrées, était déjà assez structuré, notamment grâce au dispositif « logement relais jeunes » auquel le Conseil Général participe activement.

Par ailleurs, les 11 missions locales se sont constituées en réseau sur le territoire depuis longtemps, grâce notamment à des réunions mensuelles entre directeurs (le « groupe directeurs ») et des réunions thématiques entre conseillers. Ainsi, comme l'explique une responsable administrative du Conseil Général :

¹⁰ « Élaboration d'un plan stratégique pour l'accès au logement des jeunes », Acadie coopérative conseil, juillet 2005

« Par exemple, elles ont constitué un groupe logement autour de ce dispositif: ce sont tous les conseillers logements des missions locales qui se réunissent une fois par mois pour un échange de pratiques. Il y'a une vraie dynamique autour de ce Logement Relais Jeunes. Il y'a la réunion CLUJ (Commission Locale Urgence Jeune) et là il y'a le département (direction de l'habitat et mission insertion jeune) qui est présent et qui pilote et puis il y'a les réunions mensuelles locales de tous les conseillers logements LRJ. »

Une directrice de mission locale confirme l'existence d'un tel partenariat. Selon elle, les missions locales, CLLAJ et services du Conseil Général ont déjà des habitudes de travail commun sur diverses thématiques telles que la santé, le logement ou la jeunesse, ce qui a permis aux acteurs qui constituent ce partenariat de travailler ensemble à la réponse à l'appel d'offre. La plateforme logement 94 n'est pas une innovation soudaine mais s'inscrit dans la continuité des partenariats entre acteurs associatifs et pouvoirs publics déjà existants sur le territoire du Val de Marne :

« On a été associé en amont parce que nous et le CLLAJ Val de Bièvre, on fait en sorte depuis 10 ans que les missions locales soient sensibilisées aux problématiques logement. On l'a fait d'abord par le "socle accompagnement social" et là ce projet, c'est la cerise sur le gâteau. Donc il manquait l'aspect aide au relogement et AIO car les collègues qui font l'accompagnement social le font bien mais une fois que le jeune est près à sortir, toute la dynamique qui consiste à faire les dossiers de demande de logement, la recherche 1%, la prospection dans le privé, monter un dossier DALO, travailler en lien avec les services logement des villes, contacter des bailleurs sociaux, etc. Ça, ils ne l'ont pas cette culture là et ils n'ont pas le temps. Et ça, ça manque. »

Des missions locales déjà impliquées sur le logement

Les missions locales avaient déjà développé une compétence spécifique liée au Logement Relais Jeunes et au sein de chacune des missions, un conseiller généraliste (ou emploi) avait été désigné comme référent sur le logement (poste occupant généralement un mi-temps), à l'exception des missions locales se trouvant sur le territoire des deux CLLAJ, ces derniers ayant pris en charge la gestion du LRJ sur ces territoires.

Certaines missions locales avaient donc développé de réelles compétences sur le logement. Quelques exemples :

- la mission locale Orly Choisy avait monté depuis plusieurs années une mission MOUS¹¹ dédiée à l'accès au logement autonome des jeunes et avait recruté un conseiller à plein temps sur les questions de logement.
- La mission locale Nord du Bois avait, quant à elle, ouvert un atelier information logement dont le but était d'apprendre aux jeunes à chercher un logement dans le

¹¹ Les missions dites de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) visent à promouvoir l'accès au logement des personnes et familles en difficulté.

parc privé ou le parc public et de présenter un inventaire des acteurs à mobiliser et des aides possibles.

- Enfin, la mission locale Plateau Briard avait elle aussi développé des dispositifs d'accès au logement autonome mais a dû cesser faute de moyens :

ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

❖ Spécificités du territoire d'expérimentation

Le département du Val-de-Marne est représentatif de la petite couronne avec une population relativement jeune et un marché de l'immobilier particulièrement tendu.

Selon l'INSEE, la part des 15-29 ans y est de 20,5%, soit deux points de plus que le niveau national. Ils sont moins souvent inactifs qu'au niveau national. La part des inactifs de 15-24 ans dans cette tranche d'âge est équivalente à celle d'Île-de-France (21,8%), mais moins élevée que celle de la France métropolitaine (23,5%).

Enfin la part des logements vacants est la plus faible des trois départements de la petite couronne (5,1%) ; elle est également nettement plus faible que celle de Paris (7,8%) et de France métropolitaine (6,9%) (Figure 9). Cette faible vacance est le signe d'un marché de l'immobilier très tendu avec une offre insuffisante par rapport à la demande.

Figure 9 Chiffres clés des départements de la petite couronne, de Paris et d'Île-de-France

	Val-de-Marne	Seine St Denis	Hauts de Seine	Paris	Île-de-France	France Métropolitaine
Population totale	1 318 537	1 515 983	1 561 745	2 234 105	11 728 240	62 465 709
<i>Densité moyenne (hab./km²)</i>	5 381,1	6 418,2	8 893,3	21 196,4	976,4	114,8
<i>Nombre de personnes âgées de 15 à 29 ans</i>	270 343	325 741	312 074	527 879	2 453 258	11 645 291
<i>% des 15-29 ans dans la population totale</i>	20,5%	21,5%	20,0%	23,6%	20,9%	18,6%
Emploi - Population active						
<i>Nombre d'actifs de 15-24 ans</i>	70 929	88 873	72 813	113 182	641 028	3 386 476
<i>Nombre d'actifs ayant un emploi de 15-24 ans</i>	55 467	63 278	59 272	93 541	506 007	2 589 571
<i>Inactifs de 15-24 ans</i>	15 462	25 595	13 541	19 641	135 021	796 905
<i>Part des inactifs de 15-24 ans</i>	21,8%	28,8%	18,6%	17,4%	21,1%	23,5%
Logements						
<i>Part des logements vacants</i>	5,1%	5,2%	6,3%	7,8%	6,0%	6,9%

Source : INSEE, recensement de la population 2009 exploitations principales – Données mises à jour le 28 juin 2012

Plus que ces caractéristiques, la spécificité forte du territoire de l'expérimentation est le partenariat entre les missions locales et le Conseil Général qui préexistait à l'expérimentation et était déjà très structuré. De plus, les 11 missions locales s'étaient déjà constituées en réseau sur le territoire depuis longtemps. En outre, les jeunes bénéficiaires et témoins sont représentatifs du public habituellement suivi par les

missions locales puisque le public touché (les bénéficiaires) est constitué de jeunes déjà suivis par les missions locales dans le cadre de leur insertion professionnelle.

❖ **Conditions de réussite du dispositif**

Quelques conditions semblent indispensables à la réussite du dispositif :

- Pour pouvoir transférer ce dispositif sur un territoire comme le Val-de-Marne (un département entier) il faut au préalable s'assurer que l'ensemble du territoire est bien couvert par les structures en charge de l'accompagnement des jeunes. En effet, offrir à toute la cible un lieu de proximité permet au jeune de s'approprier un lieu comme une ressource où il n'est pas contraignant de se rendre.
- De plus, ce dispositif est né d'une réflexion sur le logement des jeunes qui a été amorcée depuis plusieurs années. La problématique logement n'est pas apparue avec l'appel à projet lancé par le fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Une étude avait été commandée en 2005 et faisait état de plusieurs préconisations qui n'ont pas pu voir le jour pour des raisons budgétaires. Finalement l'appel à projet a permis de mettre en place certaines de ces préconisations.
- Un partenariat fort entre les différentes missions locales du territoire. Les missions ont su travailler ensemble, organiser des réunions entre directeurs mais aussi entre conseillers spécialisés ce qui a créé une dynamique sur l'ensemble du territoire. En effet, le dispositif repose sur un travail étroit entre les missions locales mais aussi sur une mise en commun des pratiques de chaque conseillère AIO-A.
- Un partenariat renforcé entre les missions locales et le Conseil Général porteur de l'expérimentation. Le Conseil Général a été le point central de l'expérimentation, il faisait le relais entre les missions locales et les institutions départementales et l'État.
- Des conseillers spécialisés en charge de l'accompagnement des bénéficiaires avec des profils particuliers. Ils étaient tous diplômés d'État CESF (Conseillère en Économie Sociale et Familiale), le Conseil Général a tenu à avoir des conseillers en économie sociale et familiale afin d'élargir les compétences des missions locales.
- Une activité importante de la part des conseillers en charge de l'accompagnement spécialisé sur la prospection de logements dans le parc privé mais aussi dans le parc public.

Pour les jeunes résidant sur des territoires moins urbains, il est envisageable de développer des partenariats avec des « chartes d'harmonisation des pratiques ». L'offre de services doit être homogène pour tous les bénéficiaires du dispositif.

Par ailleurs, la difficulté à recruter des personnes diplômées d'État CESF doit être prise en compte dans le calendrier de mise en place du dispositif.

iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

❖ Intervention de l'évaluateur en amont du projet

L'expérimentation a été mise en place fin 2009 comme l'évaluation. Plusieurs réunions ont permis de faire le point sur la méthodologie et l'avancée des investigations (passation des questionnaires, liste des personnes à interroger, constitution de l'échantillon, etc.).

Aucun résultat sur l'impact du dispositif n'a été communiqué. **L'évaluation n'a donc, en aucun cas, pu orienter le projet.** Seule la transmission des coordonnées de jeunes et des partenaires, mais aussi quelques réunions présentant l'avancement du dispositif ont fait l'objet d'échanges. Aucun résultat de la première vague n'a été communiqué.

❖ Intervention de l'évaluateur pendant le projet

Les porteurs de projet **ne semblent pas avoir modifié leurs pratiques** en présence de l'évaluateur lors des entretiens qualitatifs, l'expression des porteurs semblait spontanée et objective : ils ont notamment su se montrer critiques vis-à-vis du dispositif (points à améliorer). Il n'y a pas eu d'effet Hawthorne observé au niveau de l'évaluation qualitative.

Les jeunes témoins qui ont eu accès au dispositif expérimental réservé aux bénéficiaires ont été sortis de l'évaluation afin de ne pas fausser l'évaluation quantitative. Leur nombre était, de toute façon, très restreint (moins de 5 cas).

CONCLUSION GENERALE

En conclusion, la mise en place d'une plate-forme logement sur le département du Val-de-Marne a eu des effets modérés sur l'accès au logement (plus d'un bénéficiaire sur quatre ont accédé à un logement autonome sur la durée totale de l'expérimentation), notamment parce que le marché de l'immobilier y est particulièrement tendu et que l'accès au logement se fait d'une manière générale sur une durée plus longue que celle de l'expérimentation.

On observe néanmoins que les jeunes s'inscrivent dans une démarche d'accès au logement. En effet, ils ont exprimé un fort besoin d'accompagnement, d'information et de suivi dans leur parcours pour accéder au logement autonome. Leur vision du logement s'est révélée en fort décalage avec la réalité. Mieux informés, ils sont alors plus nombreux à faire des démarches, et notamment des demandes de logement social. C'est, en revanche, aussi pour eux l'occasion de déceptions car leurs ressources ne leur permettent pas d'accéder au type de logement souhaité. Ils sont donc massivement insatisfaits du logement auquel ils ont pu accéder souhaitent très fréquemment en changer.

En ce qui concerne l'offre de logement, deux objectifs avaient été affichés dans l'expérimentation :

Premier objectif : étendre le dispositif « logement relais jeunes » à l'ensemble du Département, en diversifiant l'offre afin qu'elle puisse répondre à des jeunes isolés, couples, jeunes majeurs relevant d'une prise de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

=> Au terme de l'expérimentation, ce dispositif couvre à présent tout le territoire, mais la diversification de l'offre n'a pas été réalisée (logements plus grands pour des couples notamment). Sur les 20 logements supplémentaires prévus, dix ont été créés.

Second objectif : optimiser la mobilisation du contingent du Conseil Général dans les résidences sociales et améliorer la coordination et la mobilisation des aides existantes pour solvabiliser l'accès au logement et éviter les ruptures de parcours d'insertion.

=> Cet objectif a été atteint et a même permis d'optimiser les autres contingents (villes et préfecture).

En ce qui concerne la création d'une nouvelle aide pour les jeunes, l'aide à l'installation n'a pas connu le succès attendu. Elle répond en fait aux besoins d'une minorité de jeunes. La majorité ont recours à d'autres stratégies pour se meubler (récupération chez leurs proches, mobilisation de leurs économies, achat à crédit, soldes, etc.)

Enfin, en termes de partenariat, la plate-forme a confirmé les relations étroites entre missions locales et entre les missions locales et le Conseil Général. Par ailleurs, les missions locales se sont affirmées aux yeux des acteurs locaux du logement (bailleurs, services habitat des villes, CIL, résidences sociales) comme des professionnels du logement, du fait de la présence dans leurs équipes d'une conseillère en économie sociale et familiale. Ils ont rassuré les bailleurs par l'accompagnement des jeunes qu'ils proposaient et ont ainsi amélioré leurs chances d'accéder à un logement.

Au final, l'expérimentation a impulsé une véritable dynamique au sein des missions locales et avec l'ensemble des partenaires du logement sur le département. Cet accompagnement, qui répond à un véritable besoin des jeunes, permet d'améliorer les chances des bénéficiaires d'accéder à un logement, même si les résultats restent relativement limités. Il sécurise également leur parcours vers l'emploi, les bénéficiaires étant plus souvent en emploi au terme de l'expérimentation que les témoins.

Ces constats méritent à présent d'être confirmés dans le temps et sur des échantillons plus conséquents. La situation du Val-de-Marne était par ailleurs favorable à la réussite de l'expérimentation sur le plan partenarial : un département bien couvert par les missions locales, une dynamique et un partenariat très fort entre missions locales mais aussi entre le Conseil Général et ces missions locales, une réflexion et des actions déjà concrètes sur le logement et amorcées depuis plusieurs années.



BIBLIOGRAPHIE

Y. JAUNEAU, « Les jeunes et les ménages modestes surestiment plus souvent le confort de leur logement », Insee Première, n°1209, septembre 2008

Y. JAUNEAU, « L'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés », Insee Première, n° 1156, septembre 2007

N. KESTEMAN, « Le logement des jeunes. Synthèse des études statistiques récentes », Recherches et prévisions, Cnaf, n° 79, mars 2005

V. MORA, E. SULZER, « L'autonomie résidentielle des jeunes », La lettre de l'Onpes n°3, février 2008

F. de SINGLY, « Penser autrement la jeunesse », Lien social et Politiques, n° 43, p. 9-21, 2000

C. VILLENEUVE-GOKALP, « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Économie et statistique, Insee, n° 337-338, 2000

Étude de l'UNHAJ, « L'UNHAJ en quelques chiffres. Données 2009 », novembre 2010

« Évolution et structure de la population du Val-de-Marne, Insee, juin 2009



Annexe 1 : Guide d'entretien

Connaissance du contexte dans lequel se met en place l'expérimentation.

- Éventuelles modifications du champ d'action de la structure / du service (missions, publics, territoire)
- Éventuels changements dans les partenariats habituels (opérationnels, institutionnels, économiques)
- Éventuels changements de contexte sur le territoire (destructions/constructions de logements, essor/déclin d'activités économiques).
- Évolutions récentes du Logement relais jeunes 94

Analyse des pratiques des acteurs avant la création de la plateforme logement jeunes 94.

- Description du dispositif Logement relais jeunes 94
- Quels autres dispositifs ?

Analyse des modalités de mise en œuvre de la plateforme logement jeunes 94.

- Construction du projet (acteurs impliqués, modalités d'implication, modalités de construction du projet, négociations entre acteurs)
- Fréquence des rencontres (en comparaison avec le passé)
- Opinion sur le pilotage
- Fonctionnement partenarial de la plate-forme : Modalités de liaison de la structure avec ses partenaires, en fonction des étapes des parcours des jeunes et des problématiques rencontrées :
 - sécurisation des orientations vers un partenaire (fiche de liaison, appels téléphoniques, retours entre professionnels, désignation d'un référent, commission de concertation)
 - Articulation entre volet insertion pro et volet logement
 - Articulation entre actions d'AIO/prospection/accompagnement dans le logement (plus-value mesurée en termes de fluidité et sécurisation des parcours)

Recueil du point de vue et des attentes des acteurs et partenaires envers le dispositif expérimental.

Annexe 2 : Tris à plat vague 1

Sexe	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Homme	31	28%	40	38%	71	33%
Femme	79	72%	66	62%	145	67%
	110	100%	106	100%	216	100%

Quelle est votre situation actuelle par rapport à l'emploi ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Travaille	71	65%	62	58%	133	62%
En recherche d'emploi	29	26%	20	19%	49	23%
Étudiant, en formation	6	5%	20	19%	26	12%
En invalidité	1	1%	.	.	1	0%
Au foyer ou sans profession	2	2%	1	1%	3	1%
Autre	1	1%	3	3%	4	2%
	110	100%	106	100%	216	100%

Actuellement, bénéficiez-vous personnellement des ressources suivantes (plusieurs réponses possibles)	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Des salaires (y compris indemnités de stage)	78	71%	72	68%	150	69%
Des ressources de petits boulots non déclarés	1	1%	6	6%	7	3%
Des allocations de chômage	22	20%	21	20%	43	20%
Le RSA	12	11%	15	14%	27	13%
	110		106		216	

Vos ressources varient-elles fortement d'un mois à l'autre ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	39	35%	28	26%	67	31%
Non	71	65%	78	74%	149	69%
	110	100%	106	100%	216	100%

Si refus ou ne sait pas pour le salaire, Dans quelle tranche de ressources vous situeriez-vous ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
De 315 à moins de 400 euros	2	2%	13	12%	15	7%
De 400 à moins de 500 euros	4	4%	3	3%	7	3%
De 500 à moins de 800 euros	32	29%	32	30%	64	30%
De 800 à moins de 1200 euros	36	33%	28	26%	64	30%
De 1200 à moins de 1500 euros	18	16%	16	15%	34	16%
Plus de 1500 euros	18	16%	13	12%	31	14%
Refus ou ne sait pas	.	.	1	1%	1	0%
	110	100%	106	100%	216	100%

Percevez-vous une aide financière de vos parents ou de proches ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	4	4%	4	4%	8	4%
Non	106	96%	102	96%	208	96%
	110	100%	106	100%	216	100%

Au sein de la mission locale avez-vous rencontré une ou plusieurs fois un conseiller spécialisé AIO-A pour parler plus spécifiquement de vos problèmes de logement ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Oui	95	86%
Non	15	14%
	110	100%

Êtes-vous suivi par un CLLAJ ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Oui	15	100%
	15	100%

Maintenant nous allons parler de votre situation par rapport au logement. Actuellement, vous êtes ...	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Hébergé chez vos parents	21	19%	21	20%	42	19%
Hébergé chez un membre de votre famille	13	12%	14	13%	27	13%
Hébergé chez des amis	14	13%	10	9%	24	11%
Dans votre propre logement (seul ou en couple)	27	25%	19	18%	46	21%
En colocation	1	1%	3	3%	4	2%
En sous location	2	2%	2	2%	4	2%
Dans un foyer	24	22%	25	24%	49	23%
Dans un hébergement d'urgence	1	1%	3	3%	4	2%
Vous n'avez pas de domicile	2	2%	2	2%	4	2%
Hôtel	1	1%	6	6%	7	3%
Autre	4	4%	1	1%	5	2%
	110	100%	106	100%	216	100%

Depuis combien de temps ne vivez-vous plus chez vos parents ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Moins de 6 mois	14	16%	10	12%	24	14%
De 6 mois à moins d'un an	8	9%	18	21%	26	15%
De 1 à moins de 2 ans	14	16%	11	13%	25	14%
Plus de 2 ans	48	54%	45	53%	93	53%
N'a jamais vécu chez ses parents	5	6%	1	1%	6	3%
	89	100%	85	100%	174	100%

Êtes-vous ...	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Locataire dans le parc social ou HLM	10	33%	5	21%	15	28%
Locataire dans le parc privé	18	60%	19	79%	37	69%
Autre	2	7%	.	.	2	4%
	30	100%	24	100%	54	100%

À combien s'élève votre part de loyer (charges comprises) ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
100	.	.	1	33%	1	25%
325	.	.	1	33%	1	25%
350	1	100%	.	.	1	25%
430	.	.	1	33%	1	25%
	1	100%	3	100%	4	100%

Touchez-vous une aide au logement (APL-ALT-AL) ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	12	40%	10	42%	22	41%
Non	18	60%	14	58%	32	59%
	30	100%	24	100%	54	100%

Comment avez-vous trouvé votre logement ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Par une petite annonce dans un journal, un commerce	1	3%	2	8%	3	6%
Par internet	5	17%	6	25%	11	20%
Par une connaissance, famille	10	33%	7	29%	17	31%
Par la Mission Locale	5	17%	2	8%	7	13%
Par agence immobilière	4	13%	4	17%	8	15%
Autre	5	17%	3	13%	8	15%
	30	100%	24	100%	54	100%

Combien a-t-il de pièces, sans compter la cuisine, les toilettes et salle de bain ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1	17	57%	10	42%	27	50%
2	10	33%	8	33%	18	33%
3	2	7%	6	25%	8	15%
4	1	3%	.	.	1	2%
	30	100%	24	100%	54	100%

Disposez-vous de WC à l'intérieur de votre logement ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	29	97%	23	96%	52	96%
Non	1	3%	1	4%	2	4%
	30	100%	24	100%	54	100%

Votre logement possède-t-il une salle d'eau ou de bain à l'intérieur de votre logement ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui avec une baignoire	11	37%	11	46%	22	41%
Oui mais sans baignoire	18	60%	13	54%	31	57%
Non	1	3%	.	.	1	2%
	30	100%	24	100%	54	100%

Ce mode de chauffage est-il ...	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Au propriétaire	2	67%	2	40%	4	50%
À vous	1	33%	3	60%	4	50%
	3	100%	5	100%	8	100%

Vous est-il déjà arrivé d'avoir un retard de paiement de votre loyer ou de vos charges ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui régulièrement	2	7%	4	17%	6	11%
Oui parfois	4	14%	2	8%	6	11%
Oui mais rarement	4	14%	3	13%	7	13%
Non jamais	19	66%	15	63%	34	64%
	29	100%	24	100%	53	100%

Si retard de paiement, la dernière fois que cela vous est arrivé, pour quelle raison était-ce ? Était-ce parce que ...	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Vous avez oublié de le payer	1	10%	.	.	1	5%
Vous aviez fait trop de dépenses pendant le mois et n'aviez plus d'argent pour le loyer	2	20%	3	33%	5	26%
Vous aviez eu des ressources plus faible ce mois-ci que d'habitude	3	30%	3	33%	6	32%
Votre loyer est trop élevé pour vos ressources	1	10%	3	33%	4	21%
Autre	3	30%	.	.	3	16%
	10	100%	9	100%	19	100%

À ce jour, êtes-vous en situation d'impayé de loyer ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	5	17%	4	17%	9	17%
Non	24	83%	20	83%	44	83%
	29	100%	24	100%	53	100%

Avez-vous déjà habité ailleurs que chez vos parents ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	4	19%	8	38%	12	29%
Non	17	81%	13	62%	30	71%
	21	100%	21	100%	42	100%

Actuellement souhaitez-vous changer de logement ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	93	85%	93	88%	186	86%
Non	17	15%	13	12%	30	14%
	110	100%	106	100%	216	100%

Actuellement êtes-vous à la recherche d'un logement ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	88	95%	78	84%	166	89%
Non	5	5%	15	16%	20	11%
	93	100%	93	100%	186	100%

Comment faites-vous pour chercher un logement ? Est-ce que (plusieurs réponses possibles)	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Vous ne faites aucune démarche particulière	2	2%	4	4%	6	3%
Vous regardez les petites annonces	43	39%	36	34%	79	37%
Vous avez déposé des dossiers de demandes HLM	58	53%	40	38%	98	45%
Vous êtes allés voir des agences immobilières	23	21%	15	14%	38	18%
Vous avez déposé d'autres dossiers, ou des demandes d'aide	38	35%	23	22%	61	28%
Vous vous êtes adressés à la mission locale	72	65%	53	50%	125	58%
	110		106		216	

Quel type de logement cherchez-vous ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Un logement HLM	63	72%	53	68%	116	70%
Un logement dans le secteur privé	5	6%	12	15%	17	10%
Un logement en foyer, résidence sociale	10	11%	8	10%	18	11%
Ne sait pas	5	6%	2	3%	7	4%
Autre	5	6%	3	4%	8	5%
	88	100%	78	100%	166	100%

Où cherchez-vous votre logement ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Dans le Val-de-Marne uniquement	45	51%	38	49%	83	50%
En région parisienne	23	26%	20	26%	43	26%
Partout	20	23%	20	26%	40	24%
	88	100%	78	100%	166	100%

Est-ce ...	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Dans une commune précise	11	16%	10	17%	21	17%
Dans quelques communes proches (limitrophes)	34	50%	33	57%	67	53%
Pas de commune précisément	23	34%	15	26%	38	30%
	68	100%	58	100%	126	100%

Seriez-vous prêts à vous éloigner pour avoir un logement	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Tout à fait	32	36%	23	29%	55	33%
Dans une certaine limite	47	53%	47	60%	94	57%
Pas du tout	9	10%	8	10%	17	10%
	88	100%	78	100%	166	100%

Avez-vous déjà visité un ou plusieurs logements ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui, un	7	8%	7	9%	14	8%
Oui, plusieurs	11	13%	12	15%	23	14%
Non	70	80%	59	76%	129	78%
	88	100%	78	100%	166	100%

Pourquoi n'avez-vous pas pris ce ou ces logements ? Est-ce parce que ...	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Le propriétaire a refusé votre candidature	12	67%	13	68%	25	68%
Le logement ne vous convenait pas	6	33%	6	32%	12	32%
	18	100%	19	100%	37	100%

Pour quelles raisons ne vous convenait-il pas ? Enquêteur : Ne pas citer, plusieurs réponses possibles	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Il était trop petit	1	1%	2	2%	3	1%
Il était inconfortable, vétuste	4	4%	1	1%	5	2%
Les déplacements auraient été trop difficiles	1	1%	2	2%	3	1%
Le loyer était trop cher	1	1%	2	2%	3	1%
	110		106		216	

Dans l'idéal, combien de pièces souhaitez-vous avoir ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1	12	14%	9	12%	21	13%
2	46	52%	40	51%	86	52%
3	29	33%	27	35%	56	34%
4	1	1%	2	3%	3	2%
	88	100%	78	100%	166	100%

Accepteriez-vous un logement comptant moins de pièces ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Probablement oui	58	76%	59	86%	117	81%
Probablement non	17	22%	10	14%	27	19%
Ne sait pas	1	1%	.	.	1	1%
	76	100%	69	100%	145	100%

Selon vous, qu'est-ce qui explique principalement que vous ayez des difficultés à trouver un logement ? (plusieurs réponses possibles)	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Vous n'avez pas d'emploi stable	33	30%	29	27%	62	29%
Vos revenus sont trop faibles	32	29%	40	38%	72	33%
Personne ne peut se porter caution pour vous	2	2%	8	8%	10	5%
Il n'y a pas assez de logement à faible loyer	6	5%	13	12%	19	9%
Votre âge, le fait que vous soyez jeune	5	5%	1	1%	6	3%
Votre origine, votre façon de parler ou la couleur de votre peau	2	2%	4	4%	6	3%
Je ne suis pas prioritaire	13	12%	2	2%	15	7%
	110		106		216	

Actuellement, pour trouver un logement, est-ce que ...	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Vous êtes aidés par une association, de la famille, des proches	32	36%	20	26%	52	31%
Vous n'êtes pas aidés, alors que vous en auriez besoin	51	58%	54	69%	105	63%
Vous n'avez pas besoin d'aide	5	6%	4	5%	9	5%
	88	100%	78	100%	166	100%

Par qui êtes-vous aidé ? (plusieurs réponses possibles)	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Une mission locale	23	21%	13	12%	36	17%
Un FJT, un foyer d'hébergement	8	7%	5	5%	13	6%
Un CLLAJ	5	5%	1	1%	6	3%
Une autre association	2	2%	3	3%	5	2%
La mairie	5	5%	3	3%	8	4%
Un service social (ccas, EDS Espace Départemental des Solidarités)	5	5%	5	5%	10	5%
Vos parents, un ami, des proches	8	7%	5	5%	13	6%
	110		106		216	

Actuellement, pensez-vous avoir besoin de conseils sur la façon de vous présenter aux propriétaires ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	50	57%	45	58%	95	57%
Non	36	41%	33	42%	69	42%
Nsp	2	2%	.	.	2	1%
	88	100%	78	100%	166	100%

Actuellement, pensez-vous avoir besoin d'aide pour réunir les pièces administratives nécessaires, monter des dossiers ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	46	52%	48	62%	94	57%
Non	42	48%	30	38%	72	43%
	88	100%	78	100%	166	100%

Actuellement, pensez-vous avoir besoin de personnes ou d'association pouvant se porter caution pour vous ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	69	78%	59	76%	128	77%
Non	18	20%	16	21%	34	20%
Nsp	1	1%	3	4%	4	2%
	88	100%	78	100%	166	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Actuellement, pensez-vous avoir besoin d'aide pour savoir quel type de logement vous pouvez obtenir ?						
Oui	65	74%	57	73%	122	73%
Non	22	25%	21	27%	43	26%
Nsp	1	1%	.	.	1	1%
	88	100%	78	100%	166	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Actuellement, pensez-vous avoir besoin d'aide pour accéder à des offres de logement ?						
Oui	80	91%	64	82%	144	87%
Non	8	9%	14	18%	22	13%
	88	100%	78	100%	166	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Actuellement, pensez-vous avoir besoin d'autres aides ?						
Oui	19	22%	25	32%	44	27%
Non	65	74%	51	65%	116	70%
Nsp	4	5%	2	3%	6	4%
	88	100%	78	100%	166	100%

	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Nous allons parler à présent de votre accompagnement au sein de la mission locale par un conseiller spécialisé pour vos problèmes de logement. Par qui avez-vous été orienté vers cette personne ?		
Par un autre conseiller de la mission locale	99	90%
Par une connaissance, famille, amis	6	5%
Autre	5	5%
	110	100%

	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Qu'attendez-vous de cet accompagnement (Ne pas citer, plusieurs réponses possibles) ?		
Une aide pour trouver un logement	93	85%
Une aide pour rester dans votre logement actuel	1	1%
De l'information sur les aides au logement	8	7%
Des informations sur les droits et devoirs du locataire	3	3%
Une aide financière pour vous acquitter de vos factures	1	1%
Un soutien moral	3	3%
	110	

	Bénéficiaires		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%
Jusqu'à présent, que vous a apporté cet accompagnement, on vous a informé sur les types de logements auxquels vous pourriez avoir un accès vu votre budget ?				
Oui	73	66%	73	66%
Non	37	34%	37	34%
	110	100%	110	100%

	Bénéficiaires		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%
Jusqu'à présent, que vous a apporté cet accompagnement, on vous a informé pour trouver un logement HLM ou privé ?				
Oui	67	61%	67	61%
Non	43	39%	43	39%
	110	100%	110	100%

	Bénéficiaires		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%
Jusqu'à présent, que vous a apporté cet accompagnement, on vous a informé pour trouver une place en logement ?				
Oui	51	46%	51	46%
Non	59	54%	59	54%
	110	100%	110	100%

	Bénéficiaires		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%
Jusqu'à présent, que vous a apporté cet accompagnement, on vous a informé pour trouver une place en résidence sociale ?				
Oui	54	49%	54	49%
Non	56	51%	56	51%
	110	100%	110	100%

	Bénéficiaires		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%
Jusqu'à présent, que vous a apporté cet accompagnement, on vous a informé sur les aides au logement existantes ?				
Oui	62	56%	62	56%
Non	48	44%	48	44%
	110	100%	110	100%

	Bénéficiaires		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%
Jusqu'à présent, que vous a apporté cet accompagnement, on vous a informé sur les droits et devoirs du locataire ?				
Oui	47	43%	47	43%
Non	63	57%	63	57%
	110	100%	110	100%

	Bénéficiaires		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%
Jusqu'à présent, que vous a apporté cet accompagnement, vous avez pu trouver un logement grâce à son aide ?				
Oui	21	19%	21	19%
Non	89	81%	89	81%
	110	100%	110	100%

	Bénéficiaires		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%
Jusqu'à présent, que vous a apporté cet accompagnement, vous avez pu rester dans votre logement actuel grâce à son aide ?				
Oui	30	27%	30	27%
Non	80	73%	80	73%
	110	100%	110	100%

	Bénéficiaires		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%
Jusqu'à présent, que vous a apporté cet accompagnement, on vous a aidé à gérer votre budget ?				
Oui	24	22%	24	22%
Non	86	78%	86	78%
	110	100%	110	100%

	Bénéficiaires		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%
Le suivi vous paraît-il adapté à vos besoins ?				
Oui	71	65%	71	65%
Non	36	33%	36	33%
Ne sait pas	3	3%	3	3%
	110	100%	110	100%

	Bénéficiaires		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%
Pour trouver ou rester dans votre logement, pensez-vous que le suivi va vous être ...				
Plutôt utile	79	72%	79	72%
Plutôt inutile	24	22%	24	22%
Ne sait pas	7	6%	7	6%
	110	100%	110	100%

Le fait que la mission locale offre en parallèle d'une aide à l'insertion professionnelle une aide pour le logement vous paraît-il une bonne idée ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Tout à fait	80	73%	77	73%	157	73%
Plutôt	28	25%	23	22%	51	24%
Plutôt pas	2	2%	1	1%	3	1%
Pas du tout	.	.	5	5%	5	2%
	110	100%	106	100%	216	100%

Quel est votre type de contrat de travail ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
En CDI (y compris période d'essai)	38	54%	29	47%	67	50%
En CDD (sauf intérim)	26	37%	23	37%	49	37%
En intérim	4	6%	5	8%	9	7%
En contrat de professionnalisation	.	.	1	2%	1	1%
En contrat d'apprentissage	1	1%	1	2%	2	2%
En contrat passerelle apprentissage	.	.	1	2%	1	1%
En CUI (Contrat Unique d'insertion)	1	1%	2	3%	3	2%
Autre contrat	1	1%	.	.	1	1%
	71	100%	62	100%	133	100%

Vous travaillez ...	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
À temps plein	45	63%	39	63%	84	63%
À temps partiel, et vous souhaiteriez travailler davantage	24	34%	21	34%	45	34%
À temps partiel et ne souhaitez pas travailler davantage	2	3%	2	3%	4	3%
	71	100%	62	100%	133	100%

Avez-vous travaillé depuis votre sortie de l'école (en dehors de l'emploi actuel pour les jeunes qui travaillent) ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui, en tout un an ou plus	72	65%	56	53%	128	59%
Oui, moins d'un an	26	24%	31	29%	57	26%
Non, vous n'avez jamais travaillé	12	11%	19	18%	31	14%
	110	100%	106	100%	216	100%

Quels types d'emploi avez-vous occupé ? S'agissait-il de (plusieurs réponses possibles)	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Un emploi à votre compte	2	2%	1	1%	3	1%
Un emploi en contrat aidé	2	2%	3	3%	5	2%
Un emploi en contrat saisonnier	19	17%	19	18%	38	18%
En intérim	41	37%	30	28%	71	33%
En CDD	64	58%	56	53%	120	56%
En CDI	36	33%	32	30%	68	31%
Un emploi non déclaré	13	12%	9	8%	22	10%
Un travail bénévole	8	7%	8	8%	16	7%
	110		106		216	

Actuellement, est-ce que vous êtes inscrits à Pôle Emploi ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	66	60%	59	56%	125	58%
Non	44	40%	47	44%	91	42%
	110	100%	106	100%	216	100%

Depuis septembre 2010, à quelle fréquence environ rencontrez-vous un conseiller à la mission locale pour votre insertion professionnelle ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Plusieurs fois par semaine	4	4%	3	3%	7	3%
Une fois par semaine	15	14%	12	11%	27	13%
Une fois tous les 15 jours	28	25%	18	17%	46	21%
Une fois par mois	19	17%	24	23%	43	20%
Moins souvent	30	27%	28	26%	58	27%
Jamais	14	13%	21	20%	35	16%
	110	100%	106	100%	216	100%

Cette fréquence vous convient-elle ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Tout à fait	50	45%	51	48%	101	47%
Plutôt	38	35%	31	29%	69	32%
Plutôt pas	8	7%	10	9%	18	8%
Pas du tout	14	13%	14	13%	28	13%
	110	100%	106	100%	216	100%

Selon vous, est-ce que ...	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Le plus facile est de trouver un logement, l'emploi vient ensuite	8	7%	11	10%	19	9%
Il faut d'abord avoir un emploi pour pouvoir trouver un logement	76	69%	61	58%	137	63%
Il n'est pas possible d'avoir l'un sans l'autre	26	24%	34	32%	60	28%
	110	100%	106	100%	216	100%

Quel âge avez-vous ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
18	.	.	1	1%	1	0%
19	7	6%	5	5%	12	6%
20	6	5%	10	9%	16	7%
21	14	13%	13	12%	27	13%
22	14	13%	19	18%	33	15%
23	29	26%	22	21%	51	24%
24	25	23%	21	20%	46	21%
25	14	13%	13	12%	27	13%
26	1	1%	2	2%	3	1%
	110	100%	106	100%	216	100%

Avez-vous un conjoint ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui, et vous vivez avec lui	23	21%	13	12%	36	17%
Oui, mais vous ne vivez pas ensemble	14	13%	19	18%	33	15%
Vous n'avez pas de conjoint	73	66%	74	70%	147	68%
	110	100%	106	100%	216	100%

Avez-vous des enfants ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	25	23%	28	26%	53	25%
Non	85	77%	78	74%	163	75%
	110	100%	106	100%	216	100%

Combien sont à votre charge ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
0	1	4%	1	4%	2	4%
1	21	84%	23	82%	44	83%
2	2	8%	4	14%	6	11%
3	1	4%	.	.	1	2%
	25	100%	28	100%	53	100%

Avez-vous le permis de conduire ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	38	35%	32	30%	70	32%
Non, mais vous pensez le passer d'ici un an	61	55%	58	55%	119	55%
Non, et vous n'envisagez pas de le passer pour l'instant	11	10%	16	15%	27	13%
	110	100%	106	100%	216	100%

Quelle phrase définit le mieux votre état de santé ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Vous êtes en bonne santé	60	55%	48	45%	108	50%
Cela peut vous arriver d'être malade, comme tout le monde	41	37%	49	46%	90	42%
Vous êtes très souvent malade, fatigué	8	7%	9	8%	17	8%
Aucune de ces phrases ne convient	1	1%	.	.	1	0%
	110	100%	106	100%	216	100%

Souffrez-vous d'un problème de santé chronique ou d'un handicap ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	17	15%	7	7%	24	11%
Non	93	85%	99	93%	192	89%
	110	100%	106	100%	216	100%

Combien de fois par mois environ rencontrez-vous des amis, en dehors de votre lieu de travail (ou de vos colocataire pour les jeunes en colocation) ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Jamais	12	11%	9	8%	21	10%
Au plus une fois par mois	10	9%	18	17%	28	13%
2 ou 3 fois par mois	32	29%	31	29%	63	29%
4 fois par mois ou plus	56	51%	48	45%	104	48%
	110	100%	106	100%	216	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Pour les jeunes qui n'habitent pas chez leurs parents. Avez-vous des contacts, en face à face ou par téléphone, avec au moins un de vos parents ?						
Plusieurs fois par mois	68	76%	61	72%	129	74%
Moins d'une fois par mois	7	8%	8	9%	15	9%
Jamais	14	16%	16	19%	30	17%
	89	100%	85	100%	174	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
En cas de coup dur, est-ce que vous pouvez compter sur votre famille pour vous aider matériellement ou financièrement ?						
Oui	71	65%	58	55%	129	60%
Non	39	35%	48	45%	87	40%
	110	100%	106	100%	216	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
En cas de coup dur, est-ce que vous pouvez compter sur votre famille pour vous héberger quelques temps ?						
Oui	58	53%	55	52%	113	52%
Non	52	47%	51	48%	103	48%
	110	100%	106	100%	216	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
En cas de coup dur, est-ce que vous pouvez compter sur vos amis pour vous aider matériellement ou financièrement ?						
Oui	52	47%	45	42%	97	45%
Non	58	53%	61	58%	119	55%
	110	100%	106	100%	216	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
En cas de coup dur, est-ce que vous pouvez compter sur vos amis pour vous héberger quelques temps ?						
Oui	52	47%	51	48%	103	48%
Non	58	53%	55	52%	113	52%
	110	100%	106	100%	216	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu du retard pour payer une ou des factures d'électricité, d'eau ou de gaz ?						
Oui	8	7%	11	10%	19	9%
Non	102	93%	95	90%	197	91%
	110	100%	106	100%	216	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu du retard pour payer une ou des factures de téléphone ?						
Oui	28	25%	25	24%	53	25%
Non	82	75%	81	76%	163	75%
	110	100%	106	100%	216	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu du retard pour payer d'autres factures ?						
Oui	16	15%	17	16%	33	15%
Non	94	85%	89	84%	183	85%
	110	100%	106	100%	216	100%

Annexe 3 : Tris à plat vague 2

Sexe	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Homme	14	31%	22	44%	36	38%
Femme	31	69%	28	56%	59	62%
	45	100%	50	100%	95	100%

Pour commencer, nous allons parler de votre situation par rapport au logement. Aujourd'hui, quelle est votre situation, vous êtes ...	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Hébergé chez vos parents	8	18%	8	16%	16	17%
Hébergé chez un membre de votre famille (hors parents)	1	2%	5	10%	6	6%
Hébergé chez des amis	7	16%	4	8%	11	12%
Dans votre propre logement (seul ou en couple)	19	42%	11	22%	30	32%
En colocation	1	2%	4	8%	5	5%
En sous location	.	.	2	4%	2	2%
Dans un foyer	8	18%	12	24%	20	21%
Vous n'avez pas de domicile	1	2%	1	2%	2	2%
À l'hôtel	.	.	1	2%	1	1%
Autre	.	.	2	4%	2	2%
	45	100%	50	100%	95	100%

En février 2011, étiez-vous déjà dans cette situation ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	29	64%	35	70%	64	67%
Non	16	36%	15	30%	31	33%
	45	100%	50	100%	95	100%

Êtes-vous dans le même logement qu'en février 2011 ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	10	100%	8	89%	18	95%
Non	.	.	1	11%	1	5%
	10	100%	9	100%	19	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Depuis février 2011, avez-vous connu les situations suivantes, sans compter votre situation actuelle : vous avez été locataire dans un HLM						
Une fois	1	2%	2	4%	3	3%
Plusieurs fois	.	.	1	2%	1	1%
Jamais	44	98%	47	94%	91	96%
	45	100%	50	100%	95	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Depuis février 2011, avez-vous connu les situations suivantes, sans compter votre situation actuelle : vous avez été locataire dans le secteur privé, hors HLM						
Une fois	2	4%	3	6%	5	5%
Plusieurs fois	1	2%	2	4%	3	3%
Jamais	42	93%	45	90%	87	92%
	45	100%	50	100%	95	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Depuis février 2011, avez-vous connu les situations suivantes, sans compter votre situation actuelle : vous avez été en colocation						
Une fois	8	18%	3	6%	11	12%
Plusieurs fois	.	.	2	4%	2	2%
Jamais	37	82%	45	90%	82	86%
	45	100%	50	100%	95	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Depuis février 2011, avez-vous connu les situations suivantes, sans compter votre situation actuelle : vous avez été en sous location						
Une fois	.	.	3	6%	3	3%
Plusieurs fois	1	2%	.	.	1	1%
Jamais	44	98%	47	94%	91	96%
	45	100%	50	100%	95	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Depuis février 2011, avez-vous connu les situations suivantes, sans compter votre situation actuelle : vous avez été hébergé chez vos parents						
Une fois	6	13%	5	10%	11	12%
Plusieurs fois	4	9%	7	14%	11	12%
Jamais	35	78%	38	76%	73	77%
	45	100%	50	100%	95	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Depuis février 2011, avez-vous connu les situations suivantes, sans compter votre situation actuelle : vous avez été hébergé chez des amis, de la famille autres que vos parents						
Une fois	7	16%	6	12%	13	14%
Plusieurs fois	6	13%	3	6%	9	9%
Jamais	32	71%	41	82%	73	77%
	45	100%	50	100%	95	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Depuis février 2011, avez-vous connu les situations suivantes, sans compter votre situation actuelle : vous avez été dans un foyer, une résidence sociale, un FJT						
Une fois	4	9%	6	12%	10	11%
Jamais	41	91%	44	88%	85	89%
	45	100%	50	100%	95	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Depuis février 2011, avez-vous connu les situations suivantes, sans compter votre situation actuelle : vous avez été logé dans un CHRS						
Une fois	.	.	1	2%	1	1%
Plusieurs fois	1	2%	.	.	1	1%
Jamais	44	98%	49	98%	93	98%
	45	100%	50	100%	95	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Depuis février 2011, avez-vous connu les situations suivantes, sans compter votre situation actuelle : vous avez logé dans un squat, une caravane ou vous avez été sans domicile fixe					
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Une fois	1	2%	1	2%	2	2%
Plusieurs fois	1	2%	1	2%	2	2%
Jamais	43	96%	48	96%	91	96%
	45	100%	50	100%	95	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Depuis février 2011, avez-vous connu les situations suivantes, sans compter votre situation actuelle : autres situation					
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Une fois	1	2%	.	.	1	1%
Plusieurs fois	2	4%	.	.	2	2%
Jamais	42	93%	50	100%	92	97%
	45	100%	50	100%	95	100%

Êtes-vous satisfaits de votre logement actuel ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
	Oui	17	38%	22	44%	39
Non	28	62%	28	56%	56	59%
	45	100%	50	100%	95	100%

Est-ce que votre situation professionnelle freine vos possibilités de changer de logement ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
	Oui tout à fait	8	29%	11	39%	19
Oui plutôt	9	32%	7	25%	16	29%
Plutôt pas	5	18%	1	4%	6	11%
Pas du tout	6	21%	9	32%	15	27%
	28	100%	28	100%	56	100%

Êtes-vous ...	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Locataire dans le parc social ou HLM	11	55%	3	18%	14	38%
Locataire dans le parc privé	9	45%	13	76%	22	59%
Autre	.	.	1	6%	1	3%
	20	100%	17	100%	37	100%

Qui paye votre (part de) loyer ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Vous-même	16	80%	16	94%	32	86%
Vos parents (ou un membre de votre famille)	.	.	1	6%	1	3%
Votre conjoint	4	20%	.	.	4	11%
	20	100%	17	100%	37	100%

Touchez-vous une aide au logement (APL ALT AL) ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	10	50%	6	35%	16	43%
Non	10	50%	11	65%	21	57%
	20	100%	17	100%	37	100%

Comment avez-vous trouvé votre logement ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Par une petite annonce dans un journal, un commerce	1	5%	2	12%	3	8%
Par internet	1	5%	2	12%	3	8%
Par une connaissance, famille	10	50%	5	29%	15	41%
Par la Mission Locale	7	35%	2	12%	9	24%
Par agence immobilière	1	5%	6	35%	7	19%
	20	100%	17	100%	37	100%

Qui s'est porté caution pour vous ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Vos parents (un membre de votre famille)	3	15%	4	24%	7	19%
Votre conjoint	2	10%	.	.	2	5%
Un proche (famille, amis)	2	10%	3	18%	5	14%
Le département (Fonds de solidarité habitat)	.	.	1	6%	1	3%
Le 1% logement, LOCAPASS	5	25%	1	6%	6	16%
Une association d'aide à l'insertion	1	5%	.	.	1	3%
Pas de caution	7	35%	6	35%	13	35%
Autre	.	.	2	12%	2	5%
	20	100%	17	100%	37	100%

Combien a-t-il de pièces, sans compter la cuisine, les toilettes et la salle de bain ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1	8	40%	6	35%	14	38%
2	6	30%	7	41%	13	35%
3	4	20%	3	18%	7	19%
4	2	10%	1	6%	3	8%
	20	100%	17	100%	37	100%

Disposez-vous de WC à l'intérieur de votre logement ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	20	100%	17	100%	37	100%
	20	100%	17	100%	37	100%

Votre logement possède-t-il une salle d'eau ou de bain à l'intérieur de votre logement ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui avec une baignoire	11	55%	7	41%	18	49%
Oui mais sans baignoire	9	45%	8	47%	17	46%
Non	.	.	2	12%	2	5%
	20	100%	17	100%	37	100%

V59M. Comment chauffez-vous votre logement ? (Plusieurs réponses possibles)	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Chauffage central collectif	9	45%	9	53%	18	49%
Chauffage individuel fixe (radiateurs ou convecteurs électriques)	11	55%	7	41%	18	49%
Chauffage individuel mobile (radiateurs ou convecteurs électriques)			1	6%	1	3%
	20	100%	17	100%	37	100%

Ce mode de chauffage est-il ...	Témoins	
	Eff.	%
À vous	1	100%
	1	100%

Vous est-il déjà arrivé d'avoir un retard de paiement de votre loyer ou de vos charges ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui régulièrement	.	.	2	13%	2	6%
Oui parfois	3	15%	2	13%	5	14%
Oui mais rarement	3	15%	2	13%	5	14%
Non jamais	14	70%	10	63%	24	67%
	20	100%	16	100%	36	100%

La dernière fois que cela vous est arrivé, pour quelle raison était-ce ? Était-ce parce que ...	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Vous aviez fait trop de dépenses pendant le mois et n'aviez plus d'argent pour le loyer	1	17%	.	.	1	8%
Vous aviez eu des ressources plus faibles ce mois-ci que d'habitude	4	67%	4	67%	8	67%
Votre loyer est trop élevé pour vos ressources	1	17%	1	17%	2	17%
Autre	.	.	1	17%	1	8%
	6	100%	6	100%	12	100%

V65M. Comment avez-vous fait pour gérer ce retard ? (Plusieurs réponses possibles)	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Vous avez demandé à vos parents (ou un membre de la famille) de vous aider	2	33%	1	17%	3	25%
Vous avez réglé le problème avec le propriétaire	2	33%	1	17%	3	25%
Vous vous êtes adressé à la Mission Locale	.	.	1	17%	1	8%
	6		6		12	

À ce jour, êtes-vous en situation d'impayé de loyer (c'est-à-dire devez-vous de l'argent à votre propriétaire) ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	3	15%	3	18%	6	16%
Non	17	85%	14	82%	31	84%
	20	100%	17	100%	37	100%

Actuellement souhaitez-vous changer de logement ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	37	82%	42	84%	79	83%
Non	8	18%	8	16%	16	17%
	45	100%	50	100%	95	100%

Actuellement êtes-vous à la recherche d'un logement ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	31	84%	32	76%	63	80%
Non	6	16%	10	24%	16	20%
	37	100%	42	100%	79	100%

V70M. Pour quelles raisons souhaitez-vous changer de logement (Plusieurs réponses possibles)	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Quitter le logement de vos parents	3	8%	6	14%	9	11%
Changement dans la composition familiale (naissance, mise en couple, séparation, ...)	4	11%	4	10%	8	10%
Être dans un quartier sûr	2	5%	2	5%	4	5%
Se rapprocher de la famille, des amis	2	5%	1	2%	3	4%
Se rapprocher de votre lieu de travail ou de celui de votre conjoint	3	8%	1	2%	4	5%
Pour avoir un logement plus grand	14	38%	16	38%	30	38%
Pour avoir un logement plus récent, moins vétuste	5	14%	5	12%	10	13%
Pour avoir un logement moins cher	6	16%	3	7%	9	11%
Pour ne plus être en colocation	2	5%	5	12%	7	9%
Fin du contrat de bail	.	.	4	10%	4	5%
Sans raison particulière	3	8%	2	5%	5	6%
	37		42		79	/

V72M. Comment faites-vous pour chercher un logement ? Est-ce que ... (Plusieurs réponses possibles)	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Vous ne faites aucune démarche particulière	2	6%			2	3%
Vous regardez les petites annonces	14	45%	13	41%	27	43%
Vous avez posé des dossiers de demandes HLM	22	71%	22	69%	44	70%
Vous êtes allés voir des agences immobilières	8	26%	12	38%	20	32%
Vous avez déposé d'autres dossiers, ou des demandes d'aide	8	26%	8	25%	16	25%
Vous vous êtes adressés à la mission locale	20	65%	14	44%	34	54%
	31		32		63	

Quel type de logement cherchez-vous ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Un logement HLM	29	94%	25	78%	54	86%
Un logement dans le secteur privé	2	6%	4	13%	6	10%
Un logement en foyer, résidence sociale	.	.	1	3%	1	2%
Ne sait pas	.	.	2	6%	2	3%
	31	100%	32	100%	63	100%

Où cherchez-vous votre logement ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Dans le Val-de-Marne uniquement	13	42%	14	44%	27	43%
En région parisienne	11	35%	12	38%	23	37%
Partout	7	23%	6	19%	13	21%
	31	100%	32	100%	63	100%

Est-ce ...	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Dans une commune précise	3	13%	4	15%	7	14%
Dans quelques communes proches (limitrophes)	16	67%	11	42%	27	54%
Pas de commune précisément	5	21%	11	42%	16	32%
	24	100%	26	100%	50	100%

Seriez-vous prêts à vous éloigner pour avoir un logement ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Tout à fait	7	23%	8	25%	15	24%
Dans une certaine limite	18	58%	22	69%	40	63%
Pas du tout	6	19%	2	6%	8	13%
	31	100%	32	100%	63	100%

Avez-vous déjà visité un ou plusieurs logements ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui, un	3	10%	4	13%	7	11%
Oui, plusieurs	4	13%	7	22%	11	17%
Non	24	77%	21	66%	45	71%
	31	100%	32	100%	63	100%

Pourquoi n'avez-vous pas pris ce ou ces logements ? Est-ce parce que	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Le propriétaire a refusé votre candidature	5	71%	5	45%	10	56%
Le logement ne vous convenait pas	2	29%	6	55%	8	44%
	7	100%	11	100%	18	100%

Pour quelles raisons ne vous convenait-il pas ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Il était inconfortable, vétuste	.	.	1	17%	1	13%
Les déplacements auraient été trop difficiles	1	50%	1	17%	2	25%
Le loyer était trop cher	1	50%	3	50%	4	50%
Autre	.	.	1	17%	1	13%
	2	100%	6	100%	8	100%

Dans l'idéal, combien de pièces souhaitez-vous avoir ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1	.	.	3	9%	3	5%
2	15	48%	17	53%	32	51%
3	13	42%	9	28%	22	35%
4	3	10%	3	9%	6	10%
	31	100%	32	100%	63	100%

Accepteriez-vous un logement comptant moins de pièces ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Probablement oui	20	65%	26	81%	46	73%
Probablement non	11	35%	5	16%	16	25%
Ne sait pas	.	.	1	3%	1	2%
	31	100%	32	100%	63	100%

V86M. Selon vous, qu'est-ce qui explique principalement que vous ayez des difficultés à trouver un logement ? (Plusieurs réponses possibles)	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Vous n'avez pas d'emploi stable	12	39%	12	38%	24	38%
Vos revenus sont trop faibles	13	42%	15	47%	28	44%
Personne ne peut se porter caution pour vous	1	3%	3	9%	4	6%
Il n'y a pas assez de logement à faible loyer	4	13%	5	16%	9	14%
Votre âge, le fait que vous soyez jeune			1	3%	1	2%
Votre tenue vestimentaire, votre look			1	3%	1	2%
Votre origine, votre façon de parler ou la couleur de votre peau	2	6%	1	3%	3	5%
Vous n'êtes pas prioritaire	3	10%	2	6%	5	8%
	31		32		63	

Actuellement, pour trouver un logement, est-ce que	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Vous êtes aidés par une association, de la famille, des proches	6	19%	10	31%	16	25%
Vous n'êtes pas aidés, alors que vous en auriez besoin	22	71%	19	59%	41	65%
Vous n'avez pas besoin d'aide	3	10%	3	9%	6	10%
	31	100%	32	100%	63	100%

V89M. Par qui êtes-vous aidé ? (Plusieurs réponses possibles)	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Une mission locale	2	33%	4	40%	6	38%
Un FJT, un foyer d'hébergement	.	.	4	40%	4	25%
Un CLLAJ	1	17%	1	10%	2	13%
La mairie	1	17%	1	10%	2	13%
Un service social (CCAS, EDS Espace Départemental des Solidarités)	.	.	1	10%	1	6%
Vos parents, un ami, des proches	1	17%	6	60%	7	44%
	6		10		16	

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Actuellement, pensez-vous avoir besoin de conseils sur la façon de vous présenter aux propriétaires						
Oui	19	61%	15	47%	34	54%
Non	12	39%	16	50%	28	44%
nsp	.	.	1	3%	1	2%
	31	100%	32	100%	63	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Actuellement, pensez-vous avoir besoin d'aide pour réunir les pièces administratives nécessaires, monter des dossiers						
Oui	16	52%	15	47%	31	49%
Non	15	48%	17	53%	32	51%
	31	100%	32	100%	63	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Actuellement, pensez-vous avoir besoin de personnes ou d'association pouvant se porter caution pour vous						
Oui	25	81%	21	66%	46	73%
Non	6	19%	11	34%	17	27%
	31	100%	32	100%	63	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Actuellement, pensez-vous avoir besoin d'aide pour savoir quel type de logement						
Oui	22	71%	22	69%	44	70%
Non	9	29%	10	31%	19	30%
	31	100%	32	100%	63	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Actuellement, pensez-vous avoir besoin d'aide pour accéder à des offres de logement						
Oui	26	84%	26	81%	52	83%
Non	5	16%	6	19%	11	17%
	31	100%	32	100%	63	100%

Actuellement, pensez-vous avoir besoin d'autres aides	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	5	16%	3	9%	8	13%
Non	26	84%	28	88%	54	86%
nsp	.	.	1	3%	1	2%
	31	100%	32	100%	63	100%

Au sein de la mission locale avez-vous rencontré une ou plusieurs fois un conseiller spécialisé pour parler plus spécifiquement de vos problèmes de logement ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Oui	38	84%
Non	7	16%
	45	100%

Avez-vous déjà rencontré un des conseillers suivants ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Oui	2	29%
Non	5	71%
	7	100%

Êtes-vous suivi par un CLLAJ ? (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes)	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Oui	2	40%
Non	3	60%
	5	100%

Combien de fois en moyenne, avez-vous eu des contacts avec votre conseiller spécialisé logement ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Une fois par semaine	4	9%
Tous les 15 jours	5	11%
Une fois par mois	8	18%
Moins d'une fois par mois	22	49%
Autre	6	13%
	45	100%

Cette fréquence vous convient-elle (ou convenez si n'est plus en contact) ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Oui	25	56%
Non	20	44%
	45	100%

Vous souhaiteriez voir votre conseiller spécialisé logement ...	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Plus souvent	15	75%
Moins souvent	5	25%
	20	100%

Les rendez-vous avec votre conseiller spécialisé logement se faisaient ...	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Toujours à votre demande	19	42%
Toujours à la demande de votre référent	4	9%
Parfois à votre demande parfois à la demande de votre référent	22	49%
	45	100%

Par qui avez-vous été orienté vers cette personne ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Par un autre conseiller de la mission locale	39	87%
Par une connaissance, famille, amis	5	11%
Autre	1	2%
	45	100%

V106M. Aujourd'hui, qu'attendez-vous de cet accompagnement ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Une aide pour trouver un logement	28	62%
Une aide pour rester dans votre logement	1	2%
De l'information sur les aides au logement	1	2%
Une aide financière pour vous acquitter de vos factures	1	2%
Un soutien moral	3	7%
Vous n'avez pas d'attente particulière	7	16%
	45	

Bénéficiaires		
Depuis février 2011, que vous a apporté cet accompagnement : on vous a informé sur les types de logements auxquels vous pourriez avoir droit vu votre budget	Eff.	%
Oui	23	51%
Non	22	49%
	45	100%

Bénéficiaires		
Depuis février 2011, que vous a apporté cet accompagnement : on vous a informé pour trouver un logement HLM ou privé	Eff.	%
Oui	19	42%
Non	26	58%
	45	100%

Bénéficiaires		
Depuis février 2011, que vous a apporté cet accompagnement : on vous a informé pour trouver une place en logement relais jeune	Eff.	%
Oui	15	33%
Non	30	67%
	45	100%

Bénéficiaires		
Depuis février 2011, que vous a apporté cet accompagnement : on vous a informé pour trouver une place en résidence sociale	Eff.	%
Oui	17	38%
Non	28	62%
	45	100%

Bénéficiaires		
Depuis février 2011, que vous a apporté cet accompagnement : on vous a informé sur les aides au logement existantes	Eff.	%
Oui	20	44%
Non	25	56%
	45	100%

Bénéficiaires		
Depuis février 2011, que vous a apporté cet accompagnement : on vous a informé sur les droits et devoirs du locataire	Eff.	%
Oui	21	47%
Non	24	53%
	45	100%

Bénéficiaires		
Depuis février 2011, que vous a apporté cet accompagnement : vous avez pu trouver un logement grâce à son aide	Eff.	%
Oui	13	29%
Non	32	71%
	45	100%

Bénéficiaires		
Depuis février 2011, que vous a apporté cet accompagnement : vous avez pu rester dans votre logement actuel grâce à son aide	Eff.	%
Oui	8	18%
Non	37	82%
	45	100%

Bénéficiaires		
Depuis février 2011, que vous a apporté cet accompagnement : on vous a aidé à gérer votre budget	Eff.	%
Oui	6	13%
Non	39	87%
	45	100%

Bénéficiaires		
Depuis février 2011, que vous a apporté cet accompagnement : vous a aidé à améliorer vos relations avec propriétaire	Eff.	%
Oui	6	13%
Non	39	87%
	45	100%

Bénéficiaires		
Depuis février 2011, que vous a apporté cet accompagnement : vous a apporté une aide financière pour vous acquitter de vos factures	Eff.	%
Oui	4	9%
Non	41	91%
	45	100%

Bénéficiaires		
Depuis février 2011, que vous a apporté cet accompagnement : vous a apporté un soutien moral	Eff.	%
Oui	11	24%
Non	34	76%
	45	100%

Depuis février 2011, que vous a apporté cet accompagnement : vous a apporté une aide pour les démarches administratives (contrat de bail, EDF, ...)	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Oui	11	24%
Non	34	76%
	45	100%

Depuis février 2011, que vous a apporté cet accompagnement : autre	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Oui	2	4%
Non	43	96%
	45	100%

Autre, précisé	Bénéficiaires	
	Eff.	%
aide à l'installation et aide lors de l'état des lieux	1	50%
mieux compléter mon dossier	1	50%
	2	100%

Le suivi vous paraît-il adapté à vos besoins ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Oui	22	49%
Non	20	44%
Ne sait pas	3	7%
	45	100%

Pour trouver ou rester dans votre logement, pensez-vous que le suivi va vous être ou vous a été ...	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Plutôt utile	26	58%
Plutôt inutile	15	33%
Ne sait pas	4	9%
	45	100%

Le fait que la mission locale offre en parallèle d'une aide à l'insertion professionnelle une aide pour le logement vous paraît-il une bonne idée ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Tout à fait	35	78%
Plutôt	7	16%
Plutôt pas	2	4%
Pas du tout	1	2%
	45	100%

Connaissez-vous l'aide à l'installation individuelle ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Oui	5	11%
Non	40	89%
	45	100%

Avez-vous bénéficié de cette aide ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Oui, vous en avez bénéficié	3	60%
Non, vous n'en avez pas bénéficié	2	40%
	5	100%

Pourquoi n'avez-vous pas bénéficié de cette aide ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Le dossier a été refusé	1	50%
N'a pas demandé à en bénéficier	1	50%
	2	100%

À combien s'est élevée cette aide ? en €	Bénéficiaires	
	Eff.	%
250	1	33%
400	1	33%
500	1	33%
	3	100%

Diriez-vous que cette aide a été un soutien important pour votre installation ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Tout à fait	1	33%
Plutôt	2	67%
	3	100%

Pensez-vous reprendre contact avec votre conseiller en logement si vous rencontrez des difficultés de logement même après la fin de votre suivi ?	Bénéficiaires	
	Eff.	%
Oui, certainement	24	53%
Oui, probablement	13	29%
Non, probablement pas	7	16%
Non, certainement pas	1	2%
	45	100%

Nous allons continuer ce questionnaire en évoquant ce que vous avez fait professionnellement depuis que nous vous avons interrogé en février 2011. Quelle est votre situation actuelle par rapport à l'emploi ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Travaille	34	76%	30	60%	64	67%
En recherche d'emploi	5	11%	11	22%	16	17%
Étudiant, en formation	5	11%	5	10%	10	11%
Au foyer ou sans profession	.	.	4	8%	4	4%
Autre	1	2%	.	.	1	1%
	45	100%	50	100%	95	100%

Dans votre travail, êtes-vous	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Salarié	34	100%	30	100%	64	100%
	34	100%	30	100%	64	100%

Quel est votre type de contrat de travail ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
En CDI (y compris période d'essai)	18	53%	16	53%	34	53%
En CDD (sauf intérim)	11	32%	9	30%	20	31%
En intérim	4	12%	2	7%	6	9%
En contrat de professionnalisation	.	.	1	3%	1	2%
En CUI (Contrat Unique d'insertion)	1	3%	.	.	1	2%
Autre	.	.	2	7%	2	3%
	34	100%	30	100%	64	100%

Vous travaillez ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
À temps plein	24	71%	26	87%	50	78%
À temps partiel, et vous souhaiteriez travailler davantage	9	26%	3	10%	12	19%
À temps partiel et ne souhaitez pas travailler davantage	1	3%	1	3%	2	3%
	34	100%	30	100%	64	100%

Avez-vous travaillé depuis février 2011 (en dehors de l'emploi actuel pour les jeunes qui travaillent) ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui, en tout un an ou plus	20	44%	14	28%	34	36%
Oui, moins d'un an	11	24%	20	40%	31	33%
Non, vous n'avez jamais travaillé	14	31%	16	32%	30	32%
	45	100%	50	100%	95	100%

V131M. Quels types d'emploi avez-vous occupé ? S'agissait-il de ...	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Un emploi en contrat aidé			2	6%	2	3%
Un emploi en contrat saisonnier			2	6%	2	3%
En intérim	7	23%	5	15%	12	18%
En CDD	12	39%	16	47%	28	43%
En CDI	17	55%	13	38%	30	46%
Un emploi non déclaré			1	3%	1	2%
	31		34		65	

Depuis février 2011, avez-vous suivi une ou plusieurs formations (en dehors de celle suivie actuellement) ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui plusieurs	3	7%	1	2%	4	4%
Oui une seule	5	11%	13	26%	18	19%
Non	37	82%	36	72%	73	77%
	45	100%	50	100%	95	100%

Vous a-t-elle permis d'obtenir un nouveau diplôme ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	4	50%	10	71%	14	64%
Non	4	50%	4	29%	8	36%
	8	100%	14	100%	22	100%

Au total, pendant combien de temps avez-vous été en formation depuis février 2011 ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Pendant une année	3	38%	4	29%	7	32%
Entre moins d'un an et 6 mois	1	13%	2	14%	3	14%
Entre moins de 6 mois et 3 mois	2	25%	5	36%	7	32%
Entre moins de 3 mois et 1 mois	.	.	2	14%	2	9%
Entre 1 mois et une semaine	1	13%	.	.	1	5%
Moins d'une semaine	1	13%	1	7%	2	9%
	8	100%	14	100%	22	100%

Cette ou ces formations étaient-elles rémunérées ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	3	38%	9	64%	12	55%
Non	5	63%	5	36%	10	45%
	8	100%	14	100%	22	100%

Actuellement, est-ce que vous êtes inscrits à Pôle Emploi ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	21	47%	24	48%	45	47%
Non	24	53%	26	52%	50	53%
	45	100%	50	100%	95	100%

Depuis février 2011, à quelle fréquence environ rencontrez-vous un conseiller à la mission locale pour votre insertion professionnelle ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Plusieurs fois par semaine	2	4%	.	.	2	2%
Une fois par semaine	1	2%	3	6%	4	4%
Une fois tous les 15 jours	4	9%	5	10%	9	9%
Une fois par mois	3	7%	8	16%	11	12%
Moins souvent	11	24%	12	24%	23	24%
Jamais	24	53%	22	44%	46	48%
	45	100%	50	100%	95	100%

Cette fréquence vous convient-elle ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Tout à fait	28	62%	28	56%	56	59%
Plutôt	6	13%	13	26%	19	20%
Plutôt pas	2	4%	3	6%	5	5%
Pas du tout	9	20%	6	12%	15	16%
	45	100%	50	100%	95	100%

Selon vous, est-ce que	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Le plus facile est de trouver un logement, l'emploi vient ensuite	1	2%	1	2%	2	2%
Il faut d'abord avoir un emploi pour pouvoir trouver un logement	31	69%	32	64%	63	66%
Il n'est pas possible d'avoir l'un sans l'autre	13	29%	17	34%	30	32%
	45	100%	50	100%	95	100%

Pensez-vous que votre situation par rapport au logement peut représenter un frein pour votre insertion professionnelle ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Tout à fait	13	29%	16	32%	29	31%
Plutôt	10	22%	6	12%	16	17%
Plutôt pas	6	13%	6	12%	12	13%
Pas du tout	16	36%	22	44%	38	40%
	45	100%	50	100%	95	100%

Quel âge avez-vous ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
20	2	4%	1	2%	3	3%
21	.	.	3	6%	3	3%
22	6	13%	6	12%	12	13%
23	8	18%	12	24%	20	21%
24	12	27%	10	20%	22	23%
25	9	20%	9	18%	18	19%
26	5	11%	9	18%	14	15%
27	3	7%	.	.	3	3%
	45	100%	50	100%	95	100%

Avez-vous un conjoint ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui, et vous vivez avec lui	15	33%	13	26%	28	29%
Oui, mais vous ne vivez pas ensemble	3	7%	6	12%	9	9%
Vous n'avez pas de conjoint	27	60%	31	62%	58	61%
	45	100%	50	100%	95	100%

Avez-vous des enfants ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	15	33%	15	30%	30	32%
Non	30	67%	35	70%	65	68%
	45	100%	50	100%	95	100%

Combien sont à votre charge ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1	12	80%	11	73%	23	77%
2	3	20%	4	27%	7	23%
	15	100%	15	100%	30	100%

Avez-vous le permis de conduire ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui, depuis moins d'un an	4	9%	4	8%	8	8%
Oui, depuis un an ou plus	22	49%	14	28%	36	38%
Non, mais vous pensez le passer d'ici un an	15	33%	24	48%	39	41%
Non, et vous n'envisagez pas de le passer pour l'instant	4	9%	8	16%	12	13%
	45	100%	50	100%	95	100%

Quelle phrase définit le mieux votre état de santé ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Vous êtes en bonne santé	27	60%	17	34%	44	46%
Cela peut vous arriver d'être malade, comme tout le monde	16	36%	27	54%	43	45%
Vous êtes très souvent malade, fatigué	2	4%	3	6%	5	5%
Aucune de ces phrases ne convient	.	.	3	6%	3	3%
	45	100%	50	100%	95	100%

Souffrez-vous d'un problème de santé chronique ou d'un handicap ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	1	2%	5	10%	6	6%
Non	44	98%	45	90%	89	94%
	45	100%	50	100%	95	100%

Combien de fois par mois environ rencontrez-vous des amis, en dehors de votre lieu de travail (ou de vos colocataires pour les jeunes en colocation) ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Jamais	2	4%	6	12%	8	8%
Au plus une fois par mois	7	16%	14	28%	21	22%
2 ou 3 fois par mois	14	31%	8	16%	22	23%
4 fois par mois ou plus	22	49%	22	44%	44	46%
	45	100%	50	100%	95	100%

Avez-vous des contacts, en face à face ou par téléphone, avec au moins un de vos parents ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Plusieurs fois par mois	26	70%	26	65%	52	68%
Moins d'une fois par mois	8	22%	6	15%	14	18%
Jamais	3	8%	8	20%	11	14%
	37	100%	40	100%	77	100%

En cas de coup dur (problèmes familiaux, financiers, de santé, ...), est-ce que vous pouvez compter sur votre famille pour vous aider matériellement ou financièrement	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	28	62%	33	66%	61	64%
Non	17	38%	17	34%	34	36%
	45	100%	50	100%	95	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
En cas de coup dur (problèmes familiaux, financiers, de santé, ...), est-ce que vous pouvez compter sur votre famille pour vous héberger quelques temps						
Oui	24	53%	30	60%	54	57%
Non	21	47%	20	40%	41	43%
	45	100%	50	100%	95	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
En cas de coup dur (problèmes familiaux, financiers, de santé, ...), est-ce que vous pouvez compter sur vos amis pour vous aider matériellement ou financièrement						
Oui	24	53%	23	46%	47	49%
Non	21	47%	27	54%	48	51%
	45	100%	50	100%	95	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
En cas de coup dur (problèmes familiaux, financiers, de santé, ...), est-ce que vous pouvez compter sur vos amis pour vous héberger quelques temps						
Oui	19	42%	34	68%	53	56%
Non	26	58%	16	32%	42	44%
	45	100%	50	100%	95	100%

	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
D'une manière générale, vous sentez-vous plus autonome aujourd'hui qu'il y a un an ?						
Oui	34	76%	34	68%	68	72%
Non	11	24%	16	32%	27	28%
	45	100%	50	100%	95	100%

Est-ce lié à une évolution ... (en premier)	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Professionnelle	11	32%	20	59%	31	46%
Familiale	4	12%	4	12%	8	12%
De logement	4	12%	5	15%	9	13%
Financière	4	12%	.	.	4	6%
Personnelle	11	32%	5	15%	16	24%
	34	100%	34	100%	68	100%

Est-ce lié à une évolution ... (en second)	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Professionnelle	9	26%	3	9%	12	18%
Familiale	5	15%	3	9%	8	12%
De logement	9	26%	9	26%	18	26%
Financière	4	12%	8	24%	12	18%
Personnelle	7	21%	11	32%	18	26%
	34	100%	34	100%	68	100%

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu du retard pour payer une ou des factures d'électricité, d'eau ou de gaz	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	4	9%	6	12%	10	11%
Non	41	91%	44	88%	85	89%
	45	100%	50	100%	95	100%

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu du retard pour payer une ou des factures de téléphone	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	8	18%	8	16%	16	17%
Non	37	82%	42	84%	79	83%
	45	100%	50	100%	95	100%

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu du retard pour payer d'autres factures	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	5	11%	10	20%	15	16%
Non	40	89%	40	80%	80	84%
	45	100%	50	100%	95	100%

V159M. Actuellement, bénéficiez-vous personnellement des ressources suivantes (Plusieurs réponses possibles)	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Des salaires (y compris indemnités de stage)	35	78%	30	60%	65	68%
Des ressources de petits boulots non déclarés	2	4%	4	8%	6	6%
Des allocations de chômage	7	16%	9	18%	16	17%
	45		50		95	

Vos ressources varient-elles fortement d'un mois à l'autre ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	12	27%	17	34%	29	31%
Non	33	73%	33	66%	66	69%
	45	100%	50	100%	95	100%

Percevez-vous une aide financière de vos parents ou de proches ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	5	11%	1	2%	6	6%
Non	40	89%	49	98%	89	94%
	45	100%	50	100%	95	100%

À combien s'élève cette aide par mois ?	Bénéficiaires		Témoins		Eff.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
50	1	20%	.	.	1	17%
100	1	20%	.	.	1	17%
150	.	.	1	100%	1	17%
200	1	20%	.	.	1	17%
250	1	20%	.	.	1	17%
1000	1	20%	.	.	1	17%
	5	100%	1	100%	6	100%

A decorative graphic consisting of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern across the page.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>